# Réanalyse des types de phrase fondamentaux du badaga dans une perspective typologique

Christiane PILOT-RAICHOOR\*

Comme beaucoup d'autres, les langues dravidiennes présentent des structures d'énoncé qui se laissent réduire à deux éléments que les auteurs nomment le plus souvent sujet et prédicat.

C'est une présentation de ce type qu'adopte résolument S. Steever dans *The Dravidian Languages* (1998) lorsqu'il écrit : "the Proto-Dravidian simple sentence consists of a subject and a predicate". Puis, il apporte des précisions sur le sujet : dans la plupart des cas, le sujet est au "cas nominatif", mais certaines constructions (avec un verbe d'émotion, de sensation, de cognition ou de possession) ont un "sujet au datif" qu'il justifie brièvement : "unlike datives with a purposive or allative meaning, these datives have certain subject-coding properties [...] such as the ability to serve as the antecedent of a reflexive pronoun". Il indique ensuite que le prédicat peut être soit un "verbe fini", soit un "prédicat nominal". Il conclut que "by combining the two kinds of subjects and two kinds of predicate, four basic sentences types are generated" (p. 29).

Les équivalents badaga des quatre types d'énoncés présentés par Steever (*Id.*: 30) illustrant la combinatoire entre sujet au nominatif (1) (2) ou sujet au datif (3) (4) et prédicat nominal (1) (3) ou prédicat verbal (2) (4) sont les suivants :

1. ii emmaati enna eṇḍru "Cette femme est mon épouse"
ce femme moi-RL épouse

2. ama eegina "Il parle"

3. amaga ondu eṇṇu "Il a une fille" lui.DAT un(e) fille

4. raaniga koopa bandutu "La reine fut prise de colère" reine.DAT colère venir.T2.3sn

Cette brève caractérisation permet à tout linguiste, quelles que soient les langues qui lui sont familières et la théorie qu'il privilégie, de se faire une idée de la structure des énoncés en dravidien et de la présence de deux traits typologiques un peu particuliers : prédicat nominal et "sujets au datif". Une telle généralisation n'est donc pas inutile, mais il est évident qu'elle reste fort imprécise et procède par approximation : identification partielle "certain subject-coding properties"), réduction d'éléments différents ("two kinds of") à un seul type, appelé dans un cas "subject" et dans l'autre "predicate".

Que recouvre exactement une telle généralisation ? Est-il justifié d'étendre une analyse en sujet-prédicat à toutes ces structures ?

<sup>\*</sup> Lacito-CNRS, Paris.

# 1. REPÈRES THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Les deux termes descriptifs retenus, sujet et prédicat sont profondément ancrés dans la tradition grammaticale occidentale. Chargés de plusieurs siècles de discussions philosophiques, logiques et grammaticales, ils se prêtent à de multiples interprétations. La présentation de Steever fait clairement référence d'une part à l'analyse logique de la proposition en deux termes : sujet-prédicat et, d'autre part, à la conception hiérarchique des relations grammaticales accordant au "sujet" un rôle proéminent dans les processus syntaxiques. La plupart des théories linguistiques actuelles assument l'universalité de cette double hypothèse.

1.1. Il est toutefois reconnu depuis longtemps (Keenan 1976, Li & Thompson 1976) que, d'un point de vue de la comparaison interlangue, la notion de sujet était particulièrement problématique, représentant un ensemble complexe et variable de propriétés. Pour éviter les difficultés inhérentes à la définition du sujet, les typologies des langues ont souvent privilégié un ensemble de relations syntaxiques issu de la comparaison des constructions transitive et intransitive et permettant de caractériser une structure comme "accusative" ou "ergative" (Lazard 1978, Comrie 1978, Dixon 1979). G. Lazard et les travaux d'Actances utilisent les symboles XYZ pour représenter l'agent (X) de la phrase d'action bi-actancielle prototypique, le patient (Y) de cette même phrase et l'actant (Z) de la phrase uniactancielle<sup>2</sup>. Ces typologies fondées sur la notion de transitivité ont montré leur efficacité pour dégager les invariants des phrases verbales, mais laissent le plus souvent hors de leur domaine d'analyse les phrases sans verbe. Certes, une définition large du procès désignant "toute espèce d'"état de choses" (situation, state of affairs, Sachverhalt), action, processus, changement d'état, ou même état ou qualité, dénoté par un prédicat" (Lazard 1998: 12) n'exclut pas a priori les prédicats non verbaux, mais un tel élargissement n'a semble-t-il jamais été véritablement exploré et le verbe reste, de fait, central dans la typologie actancielle : "les actants sont définis par leurs relations grammaticales avec le prédicat verbal (id.: 101).

Sujet et transitivité sont assurément des faits grammaticaux centraux dans de nombreuses langues, cependant l'analyse de plus en plus fine de langues non indo-européennes a conduit certains auteurs à mettre en doute la pertinence universelle de ces outils conceptuels. Dans le domaine des langues indiennes, D.N.S. Bhat fut le premier à les critiquer. Dans Grammatical Relations. The evidence against their necessity and universality (1991), il écrit: "I came up with the idea that there would be a need to postulate grammatical relations as abstracts entities [...] only in the case of languages like English in which the representation of semantic and pragmatic relations are not kept distinct, but are combined in a rather complex fashion" (p. ix). Son argumentation, s'appuyant sur l'étude détaillée de deux langues indiennes, le kannada (dravidien) et le manipuri (tibeto-birman), conteste non seulement l'utilité des relations grammaticales, mais aussi la notion de transitivité qui ne joue pas "the expected central role in all languages". L'idée fondamentale est que les notions grammaticales couramment utilisées sont issues des particularités typologiques des langues européennes et représentent des amalgames de propriétés qui ne se sont pas nécessairement grammaticalisés de façon aussi complexe dans d'autres langues. Ainsi, d'une part, il soutient que dans les langues où les relations sémantiques et pragmatiques sont encodées séparément, postuler des relations grammaticales de type sujet et objet "would only make the description unecessarily complex", d'autre part, il rappelle que Hopper et Thompson (1980) ont montré que la notion de transitivité est également complexe, incluant des composantes telles que transférence et volitionalité

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cf. Lazard 1998 pour la présentation la plus récente.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ces trois unités syntaxiques correspondent approximativement aux notations AOS ou APS d'autres traditions mais sont établies sur des bases plus rigoureuses; voir dans Lazard 1997: 249-251 les différences avec la notation AOS de Dixon 1994.

qui peuvent entrer en conflit dans certaines langues : kannada et manipuri privilégient la volitionalité aux dépens de la transférence.

C'est à partir d'une argumentation similaire que plus récemment A. Kibrik dans "Beyond subject and object: Toward a comprehensive relational typology" (1997) a également remis en cause l'universalité des relations syntaxiques de type sujet et objet et a élaboré un cadre typologique suggérant la possibilité d'autres modes de structuration des énoncés. Dans sa typologie, les relations syntaxiques s'organisent à partir de plusieurs "dimensions" apportant chacune un type d'information distinct : celle de la sémantique actancielle ou "role orientation" (neutral...ergative), celle de la visée communicative ou "flow orientation" (topic, focus) et celle de l'ancrage énonciatif ou "deixis orientation" (locutor) auxquelles s'ajoute (Kibrik 2001) celle de la référentialité Dans une langue donnée, l'organisation des phrases est généralement<sup>3</sup> dominée par une ou plusieurs de ces dimensions ("pure" ou "monopivotal language" vs "mixed" ou "multipivotal languages"). L'encodage grammatical de ces dimensions peut être "cumulatif" ou non ("separatist"): typiquement le "sujet" encode cumulativement les dimensions de rôle sémantique et de visée communicative. A l'inverse, une langue telle que le kannada décrit par Bhat serait interprétée comme une langue également mixte, mais encodant séparément les rôles sémantiques et la visée communicative. Le modèle typologique qui en résulte, nécessairement plus complexe que les précédents, ouvre des perspectives intéressantes pour un élargissement de la typologie à des types de phrase habituellement marginalisés ou indûment analysées en termes de sujet-(objet)-prédicat. Comme D.N.S. Bhat, A. Kibrik remarque que l'analyse en termes de relations grammaticales sujet-objet issues des langues européennes ("subject oriented languages") est source de confusion lorsqu'elle est appliquée à des langues où la notion de sujet n'a pas de pertinence ("subjectless languages") et que cela est "ironic, because the true nature of the concepts of the various dimensions is considerably more transparent in multipivotal subjectless languages than in subject-oriented languages" (2001: 1420).

L'étude qui suit procède d'une démarche différente puisqu'elle ne traite que d'une seule langue : le badaga<sup>4</sup>, sur laquelle on essaiera de montrer l'utilité de ces élargissements théoriques. L'objectif est de réexaminer, dans une perspective typologique, les types de phrases qu'il convient de poser comme fondamentaux dans cette langue. A l'issue de l'étude, on verra qu'une analyse en termes de sujet et prédicat, telle que celle proposée par Steever, masque la coexistence de trois types distincts de structuration des énoncés : l'un fondé sur la prédication verbale (admettant des relations de types sujet-objet) et les deux autres sur des prédications nominales (organisées selon des principes différents et plus transparents).

1.2. Avant de s'engager dans la présentation de cette langue, il est nécessaire d'introduire quelques précisions méthodologiques. L'un des acquis les plus précieux de la typologie actancielle proposée par G. Lazard est d'avoir clairement séparé le plan de la représentation linguistique, l'actance, du plan sémantique ou conceptuel de la situation extralinguistique qui est représentée (Lazard 1998: 12), tout en retenant, pour une configuration actancielle donnée comme prototypique, un ancrage sémantique explicite indispensable à la comparaison interlangue. Cette prise de position méthodologique est reflétée par l'arbitraire des symboles X et Y de la construction bi-actancielle majeure (CBM) qui encodent respectivement l'agent et le patient d'une situation d'action prototypique, mais permettent de considérer toutes les phrases ayant la même configuration morphosyntaxique comme actanciellement identiques, indépen-

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cette typologie n'exclut pas le cas – rare – de langues qui ne seraient dominées par aucune dimension ("pivot-less languages"). Kibrik cite le riau indonésien décrit par David Gil (1994) comme illustration possible de ce type de langue (1997: 297).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Langue à tradition orale parlée au Tamil Nadu (Inde), appartenant au même sous-groupe, sud-dravidien, que le kannada.

damment de la sémantique de la situation extralinguistique représentée<sup>5</sup>. Ce double prototype, conceptuel et morphosyntaxique, sert de repère à l'étude de diverses variations portant, par exemple, sur l'extension d'une même construction à des situations conceptuelles différentes (à l'intérieur d'une langue et/ou entre langues différentes) ou à l'inverse sur les variations formelles observées dans la représentation d'une situation conceptuelle relativement stable. Des variations de ce dernier type étudiées dans de nombreuses langues, notamment dans les travaux d'*Actances*, ont permis à G. Lazard de dégager des facteurs (objet peu individué, passif, antipassif...) "invariants", agissant toujours dans le même sens sur la transitivité et faisant tendre la construction CBM tripolaire, avec trois entités bien distinctes X, Y et le verbe V, vers le protoype bipolaire – par coalescence d'un actant X-YV ou Y-XV ou sa marginalisation X V(-Y) ou Y-V(-X) – de la phrase uniactancielle (cf. Lazard 1994: 242-247).

Ce sont des principes méthodologiques semblables que L. Stassen exploite et développe dans Intransitive Predication (1997). Partant des distinctions catégorielles des prédicats dans une relation de type P(a) entre un prédicat et un argument, il distingue (p.13) quatre prototypes sémantiques, les prédications : (a) d'événement (avec un verbe comme prototype du prédicat P), (b) de propriété ou qualité (prédicat prototypique : adjectif), (c) d'appartenance à une classe (prédicat prototypique : nom) et (d) de localisation (prédicat prototypique : un élément adverbial). Ces types (appelés "categories") ne sont pas des catégories discrètes, mais représentent des points focaux ('focal points) dans l'espace sémantique de la prédication intransitive, qui se distribuent sur des continua, notamment celui de la stabilité temporelle (p.15-17) dont prédication événementielle et prédication d'appartenance à une classe forment les deux extrêmes. Les langues disposent habituellement de plusieurs configurations morphosyntaxiques ou, dans les termes de Stassen, de stratégies d'encodage ("encoding strategies") pour couvrir le domaine de la prédication intransitive. On pourrait supposer a priori qu'aux moins certaines langues disposent d'une stratégie différente pour chacun des prototypes sémantiques. Or l'étude de Stassen, qui porte sur un échantillon de 410 langues, établit qu'aucune de ces langues n'emploie plus de trois stratégies différentes car les prédications de propriété – à prédicat adjectival – s'alignent toujours sur l'une (ou plusieurs) des stratégies des trois autres prototypes sémantiques (p. 30). Ce fait particulier<sup>6</sup> s'inscrit dans un principe plus général que Stassen a bien mis en évidence : la notion d'extension ou d'emprise ("take over") d'une stratégie d'encodage caractéristique d'un type sémantique sur l'encodage d'autres types sémantiques :

"For all four predicate categories we can document instances of languages in which a given category X is encoded by a strategy which is prototypical for some other category Y. In such a case, we will say that (the encoding of) category X has been TAKEN OVER by (the prototypical strategy of) category Y". (Stassen 1997: 29):

Ce principe s'avère très utile pour expliquer certaines déviations par rapport aux structures prototypiques.

Dans ce qui suit je commencerai par caractériser les énoncés verbaux selon l'analyse actancielle habituelle (§ 2), avant d'introduire briévement (§ 3) les énoncés non verbaux et de souligner quelques propriétés différentielles entre les propriétés des prédicats verbaux et nominaux. La partie suivante (§4) met l'accent sur l'hétérogénéité des structurations verbales en fonction du paramètre modal : elle illustre un cas d'emprise ("take over") de structures nominales sur des phrases verbales. La dernière partie (§ 5) fait le bilan de ces analyses et esquisse la typologie fondamentale des structures d'énoncé en badaga.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Qui peut ne plus rien avoir d'une phrase d'action. Lazard (1994: 37) cite la phrase : "L'air attiédi fleurait la lavande".

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Lié en partie à un autre fait bien connu, la catégorisation instable des adjectifs.

# 2. L'ANALYSE ACTANCIELLE

L'analyse actancielle telle qu'elle a été pratiquée dans le groupe Rivalc à partir des travaux de G. Lazard, s'appuie sur les variations morphosyntaxiques observables dans les énoncés verbaux. Le rapprochement entre la phrase biactancielle majeure et la phrase uniactancielle permet la comparaison interlangue et la définition des structures d'actance (ergative, accusative, duale ou mixte, cf. Lazard 1994).

Pour mener à bien l'analyse, il est essentiel de fixer les caractéristiques de chacune des phrases reconnues comme typiques à partir desquelles seront évaluées les variations.

# 2.1. Les éléments morphologiques de codage des actants

L'identification des actants repose en badaga sur deux caractéristiques morphosyntaxiques, l'accord et le marquage casuel dont il convient d'évaluer la pertinence par rapport au fonctionnement global de la langue.

L'information apportée par *l'accord verbal* est beaucoup plus restreinte que dans une langue comme le français. Sa pertinence est considérablement affaiblie par le fait qu'en dehors des verbes principaux au mode déclaratif, la plupart des formes verbales, notamment les formes "non-finies" de participes assumant des fonctions équivalentes à celles des relatives et des subordonnées et la plupart des formes à valeur modale marquée (domaine du devoir, du possible et de la négation) ne présentent pas de variation associée au catégories nominales (personne, nombre, genre)<sup>8</sup>. Ce fait n'est pas sans conséquence sur l'actance (cf. § 3.5.1).

Le marquage des termes nominaux a également une portée qu'il faut relativiser. Le badaga n'est pas une langue à déclinaison au sens classique du terme. Le marquage nominal distingue une forme absolutive, la forme nue du lexème nominal, plurifonctionnelle<sup>9</sup>; sujet, cf. cidessous (7), objet (ava kuu beesida /elle/riz/cuire+CAUS+3s/ "elle a cuit le riz"), prédicat (idu kuu /ceci/riz/ "c'est du riz"), déterminant... des formes suffixées de diverses marques relationnelles. Les marques relationnelles se distribuent en trois sous-groupes (i) les relateurs de dépendance syntaxique<sup>10</sup> RL/RLA/RLG, (ii) les marques dites casuelles (DAT, LOC, ABL) apportant une spécification sémantique de localisation (LOC)/direction (source ABL, point visé DAT) dans le domaine spatial, temporel ou notionnel et (iii) diverses postpositions.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup>Le mode déclaratif comporte quatre "temps" simples : le T1 (présent/inaccompli) , le T2 (passé/accompli), le T3 (prospectif) et le TØ (négatif). Les autres formes modales finies sont le POTentiel, l'OBLigatif et le POSSible (positif et négatif. Les formes non finies comprennent des participes adjectivaux (PADJ) et adverbiaux (PADV) et et un participe conjonctif (PC) forme de dépendance du verbe.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Dans les formes verbales, les différentiations maximales en PNG apparaissent au T1 ou "présent" où il y a dix terminaisons distinctes (1s, 1p<sup>exclusif</sup>, 1p<sup>inclusif</sup>, 2s, 2p, 3sm, 3sf, 3sn, 3ph (masc/fém), 3pn); au T2 ou "passé", il y a isomorphie de 1s/2s, de 1p<sup>inc</sup>/3pn et perte de la différence de genre en 3s, mais 3ph garde une marque spécifique.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Pour les pronoms, les emplois de la forme absolutive sont plus restreints (sujet, prédicat (*joogi ama* "Joogi c'est lui"), déterminant pour les pronoms pluriel de 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> personnes (ex. *enga mane* "notre maison"). Ils sont toujours marqués en fonction d'objet.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> En badaga, la distinction entre une marque de type "génitif" (RLG) signalant préférentiellement le déterminant d'un nom dans une séquence Dét<sup>ant</sup>-RLG - Dét<sup>é</sup> et une marque de type "accusatif" (RLA) signalant le déterminant ou "objet" du verbe ne s'établit morphologiquement que dans quelques paradigmes nominaux. Dans la plupart des cas, une même marque, le "relateur" RL signale la dépendance syntaxique du terme qui en est affecté à l'égard d'un autre terme nominal ou verbal. La plupart des pronoms ont ainsi une seule forme d'"accusatif/génitif", RL <sup>A/G</sup>: 1s. enna, 2s. ninna, 3sm amana, 3sf. avva, 3sn. aduna, 3ph. avakara. Seuls sont différenciés les pluriels de 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> pers., RLA: 1p<sup>ex.</sup> engava, 1p<sup>inc</sup> nangava, 2p. ningava.

# 2.2. Identification de trois types d'énoncés verbaux fondamentaux

Aux deux types de base, la phrase d'action bi-actancielle et la phrase uni-actancielle, on ajoutera un troisième type, celui de la phrase à "sujet au datif" reconnue comme également fondamental dans les langues dravidiennes.

# 2.2.1. La phrase d'action et la construction transitive

- 5. badagaru ii saale.ya kaṭṭidaru "Les Badagas ont construit cette route" Badaga.pl ce route.RL construire+T2+3ph
- 6. naa ama.na uudane "Je vais le frapper" moi lui.RL frapper+T1+1s

Ces deux énoncés présentent les caractéristiques grammaticales optimales — pour cette langue — de la représentation de la "phrase d'action" qui définit la "construction bi-actancielle majeure": absence de marque casuelle et accord avec la terminaison verbale permettent d'identifier badagaru et naa comme des actants X, représentant l'agent. La présence d'une marque, -ya, -na, le "relateur" [RL], signale l'actant Y représentant le patient de la phrase d'action.

# 2.2.2. La phrase uniactancielle et la construction intransitive

Cette langue présente également une construction verbale uniactancielle, représentant un procès inscrit dans la temporalité, que l'on peut qualifier de "majeure". A l'exemple (2) donné précédemment, on ajoutera :

- 7. kuu bendara "Le riz cuit" riz chauffer+T1+3sn
- 8. beelamaada aaḍina "Belamada danse" B. danser+T1+3sm

L'actant unique Z a les mêmes propriétés, absence de marque et accord avec le verbe, que l'actant X.

La représentation grammaticale de l'agent de la phrase d'action étant identique à celle du participant unique (X=Z), on peut dire que la langue est de *structure accusative*. Les propriétés morphosyntaxiques de l'actant X et de l'actant Z sont également les propriétés de codage les plus banales (cas zéro et accord verbal) caractérisant le "premier actant" ou "sujet" traditionnel du verbe.

# 2.2.3. La phrase expérientielle et la construction SD, dite à "sujet au datif"

L'existence de structures syntaxiques comparables à celles de l'énoncé (3) ci-dessus, dites à "sujet au datif' dans la plupart des langues indo-aryennes, dravidiennes, mundas ou tibéto-birmanes de l'Asie du sud, est d'abord apparue comme un trait typologique caractéristique de l'aire linguistique indienne (Masica 1976). Le questionnement sur les propriétés de "sujet" des termes au datif s'est développé<sup>11</sup> en relation avec l'analyse des langues ergatives (notamment des langues indo-aryennes voisines) où l'on s'est aperçu que certaines propriétés syntaxiques (coréférence, pivot, relativisation...) étaient attachées à un terme nominal différent de celui qui avait les propriétés morphosyntaxiques (ou propriétés "premières" (Lazard 1994) ou "de codage" (Keenan 1985) de sujet. Comme dans le cas de la structure ergative, les faits ayant conduit à l'élaboration de la notion de structure à "sujet au datif" ne

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Cf. The notion of subject in South Asian Languages, M. Verma (ed.) (1976). Par la suite la question du "sujet au datif" a fait l'objet d'un colloque (cf. Verma & Mohanan 1990) et a été reprise en détail dans Abbi 1991.

L'expression "sujet au datif", retenue pour caractériser cette structure syntaxique n'est pas très appropriée car les deux termes qui la composent sont en eux-mêmes problématiques. Outre les difficultés liées à la notion de

sont pas homogènes de langue à langue et nécessitent encore pour la plupart des langues des études plus affinées.

Cette construction, comme l'a précisé Steever, est utilisée dans des situations sémantiques assez diverses et variables selon les langues; en badaga elle ne fonctionne pas dans le domaine de la cognition, mais est tout à fait courante pour l'expression d'une émotion, d'une sensation, de la possession et dans d'autres cas. On peut retenir comme situation sémantique typique l'expression des sensations et des émotions dans lesquelles le différentiel des propriétés référentielles – individu animé, pourvu d'une conscience d'un côté, terme abstrait, peu individué de l'autre – semble a priori désigner le terme au datif comme le meilleur candidat identifiable comme "sujet". La phrase d'état sensoriel fournira ainsi, pour le badaga 13, le correspondant sémantique typique de la construction SD dite à "sujet au datif".

- 9. kuusu.ga kemmalu ettira "L'enfant tousse" enfant.DAT toux prendre+T1+3sn
- 10. ena.ga oruku bandara "J'ai sommeil" moi+DAT sommeilvenir+T1+3sn

Dans ces énoncés, le verbe est précédé de deux actants nominaux : en position initiale l'actant marqué au DAT[if] représente l'expérient (kuusuga ou enaga) que je désignerai arbitrairement "actant E", tandis que le second (kemmalu ou oruku), dépourvu de marque casuelle et en accord avec le verbe (3sn : 3<sup>e</sup> pers. singulier neutre), appelé "actant A", représente le stimulus sensoriel.

La comparaison avec les deux types d'énoncé précédents fait immédiatement apparaître que l'actant E présente des caractéristiques grammaticales différentes de celles des actants X, Y ou Z. En revanche, l'actant A présente des caractéristiques formelles (cas zéro et accord verbal) qui le rapprochent des actants X et Z, premiers actants dans la typologie actancielle (Lazard 1998: 14, 36-38).

# 2.3. Variations morphosyntaxiques, sémantiques et discursives

Les variations seront présentées à partir de deux points de vue complémentaires, d'une part, la variation du marquage morphosyntaxique, d'autre part, l'extension du type de construction à des énoncés ne correspondant pas au type sémantique de base.

# 2.3.1. Variations de la construction transitive

La construction de la phrase d'action est caractérisée par l'accord  $X_0$  -  $V_x$  et le marquage de l'actant Y par un relateur, soit  $Y_a$ . Ces deux éléments peuvent varier.

2.3.1.1. L'accord verbal n'est possible qu'avec un petit nombre de formes verbales finies. On peut distinguer trois cas de figure (i) formes ayant un véritable indice de personne (Vpers: mode déclaratif positif et négatif); (ii) formes qui renvoient à une personne spécifique (impératifs (2ème pers., exhortatif (1ère pers.); (iii) formes invariantes, sans spécification en personne (Vimpers, tout le reste). Soient les variations suivantes:

<sup>&</sup>quot;sujet", l'emploi du terme "datif" est (a) inexact dans la mesure où le cas morphologique datif n'est – à côté d'autres cas ou de postpositions locatives – qu'une des possibilités de marquage de ce type de "sujet". A. Abbi a proposé de les appeler "oblique marked subjects" (1991: 2) et même (b) inapproprié dans les langues (notamment indo-aryennes (hindi...), mais aussi parfois dravidiennes (gadaba) qui n'ont pas de cas "datif" morphologique et où un même morphème signale tout autant l'attributaire que le patient : dans ces langues, ce "sujet" particulier dit "au datif" a en réalité la même marque morphologique ("accusatif/datif") que l'"objet"....! L'expression "sujet au datif" masque complètement cette problématique qui est d'ailleurs rarement prise en compte par les langues concernées.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Murugaiyan (1999), pour le tamoul et sur d'autres critères, est également amené à privilégier l'état sensoriel.

(i) Formes verbales personnelles (Vpers)

- 11. ama mora.va bettina "Il abat l'arbre" lui arbre.RLA abattre+T1+3sm  $X_0 - Y_a - V_x$ 
  - (ii) Formes injonctives, par exemple à l'impératif singulier:
- 12. nii aa guui.ya idi! "Attrape ce taureau!" toi ce taureau.RLA attraper.Imp<sup>2s</sup> X<sub>0</sub> Y<sub>a</sub> V<sub>spéc</sub>
  - (iii) Formes verbales impersonnelles (Vimpers), comme au "potentiel" (-aaku):
- 13. ama /avaka /enga... ii gelasa.va maadaaku lui /eux /nous ce travail.RLA faire+POT X<sub>0</sub>-Y<sub>a</sub>-V<sub>impers</sub> "Lui/eux/nous.... peut/peuvent/pouvons... faire ce travail"

Dans le cas (i) où le verbe présente un véritable indice de personne, on observe également une certaine variabilité. Elle est de deux ordres.

- a) D'une part, l'indice de personne ne présente pas la même précision à tous les temps (cf. note 8). Dans l'exemple suivant, le verbe uuda au T2 (passé/accompli) peut être en accord avec un terme à référent masculin, féminin ou neutre (enfant):
- 14. appa /avve /kuusu akka.na uuda père /mère /enfant sœur aînée.RLA battre.T2.3s "Le père /la mère/ l'enfant a battu la sœur aînée"
- b) D'autre part, si la correspondance en personne (1 : locuteur, 2 : interlocuteur, 3 : allocutaire) entre l'indice verbal et le terme nominal est toujours stricte, il n'en est pas de même pour le genre et le nombre. L'exemple suivant présente un cas intéressant de discordance puisque l'on a, pour référer à une femme, d'un côté le pronom de 3<sup>e</sup> personne "honorifique" taa et de l'autre un indice verbal de 3<sup>ème</sup> pers. neutre (-ira):
- 15. ...taa iiga eena maadira, "Que veut-elle faire maintenant?" elle maintenant quoi faire+T1+3sn

Ces variations mineures<sup>14</sup> n'ont rien d'exceptionnel, mais elles permettent d'attirer l'attention sur deux faits :

- avec les formes verbales de type (iii) sans indice de personne, l'actant représentant l'agent (X) n'a pas le même traitement grammatical que dans l'énoncé de référence (5) puisqu'il n'est plus lié au verbe par un phénomène d'accord. Cette modification altère sa qualité de premier actant, le "sujet" traditionnel du verbe et ouvre de nouvelle possibilité de représentation de l'agent (cf. ci-dessous ex. 75).
- les variations en genre/nombre indiquent une certaine autonomie des informations apportées par l'actant et par l'indice; il ne s'agit pas d'une simple duplication de certaines marques catégorielles, mais d'une relation de coréférence dans laquelle l'actant souvent plus riche en informations explicite l'indice. Du point de vue actanciel, tous deux forment, dans les phrases verbales au mode déclaratif, ce que G. Lazard (1998: 13) a proposé d'appeler un "actant duplex".
- 2.3.1.2. Le marquage différentiel de l'actant représentant typiquement le patient (Y) produit également des variations significatives. L'occurrence de la marque RL est conditionnée par de multiples facteurs qu'il serait trop long de détailler ici<sup>15</sup>. On peut néanmoins avancer qu'un des rôles essentiels de cette marque est de transformer en "objet" au sens trivial d'entité individuée perceptible et inerte des éléments qui ne le sont pas par nature.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Et souvent négligées... – négligence que je commets aussi puisque que, par souci de lisibilité, je glose habituellement au T2 l'indice "je/tu" en ne retenant que la valeur appropriée au contexte 1s ou 2s, et pour l'indice "nous/on", soit 1p<sup>inc</sup>, soit 3pn.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Cf. Pilot-Raichoor (1994) pour une étude détaillée de cette marque.

Ses effets sont particulièrement visibles dans le domaine sémantique et discursif. Appliquée à un terme humain, elle altère ses propriétés ontologiques : elle le rend "inerte", incapable de contrôler le déroulement du procès, le faisant ainsi tendre vers le prototype du patient. Appliquée à des termes non dénombrables (lieu, abstrait…), elle les délimite, les individualise. Dans le domaine discursif, la marque RL crée une saillance particulière sur le terme qui la porte, elle le transforme en un "objet de discours".

Avec un terme humain, la marque RL est régulièrement présente car c'est elle qui assure la distinction entre l'initiateur du procès (actif, type agent) et celui qui ne l'est pas (inactif, type patient) :

16. joogi ondu manusa.na noodida

"Joogi a vu un homme"

N.pr. un homme.RL voir+T3+3s

A l'inverse un terme abstrait ne sera habituellement pas marqué, sauf s'il est fortement défini et devient objet du discours, par exemple la qualité particulière d'une personne donnée :

17. ava tanna nambike.ya budule elle sa confiance.RL relacher+Nég "Elle n'a pas perdu son courage"

elle sa confiance.RL relacher+Neg

L'absence de marque sur l'actant Y agit par opposition avec le marquage. L'actant Y non marqué est moins individué, moins autonome par rapport au procès représenté dans le verbe. C'est le cas notamment des objets dont l'existence est co-extensive de l'exécution du procès :

18. enga ondu mane maadineyo nous une maison faire+T1+1pex

"Nous allons construire une maison" [cp. ex. 5]

Dans ce contexte, même un terme désignant un humain peut ne pas être marqué puisqu'il ne réfère pas à un individu identifiable :

19. nanga ondu osa raaja ettuvo nous un nouveau roi prendre+T3+1p<sup>inc</sup> "Nous allons élire un nouveau roi"

En l'absence de toute détermination, cette perte d'autonomie peut conduire à la coalescence de l'actant Y qui tend à n'être plus qu'un simple qualifiant sémantique du procès 16. Dans ce cas, le terme Y coalescent ne renvoie plus à un objet spécifique mais à un générique, à un ensemble de propriétés.

20. ondu manca aaṭa aadida innobba kade eegida un homme jeu bouger.T2.3s un autre chant dire+T2+3s "Un homme a dansé, l'autre a chanté"

La coalescence crée de très nombreuses "locutions verbales" qui peuvent dans certains cas permettre l'apparition d'un nouvel actant, Y marqué (22, 23) ou non (21) qui se présente comme une spécification du terme générique :

- 21. alli kandeya, vari ella vaasul maadi bappadu là-bas foncier taxe tout collection faire.PC venir.OBL "Il faut aller là-bas et collecter les taxes foncières et toutes les autres taxes"
- 22. ayya amana uir.a kaali paditti buṭṭa
  Ayya lui+RL vie.RLA vide faire subir.PC XPERF+T2+3s
  "Ayya l'a exterminé" (litt. "rendre vide sa vie > vider de sa vie")
- 23. kurumba ama.na-v.ee uli maaḍida K. lui.RL.même tigre faire.T2.3s

 $X - Y^a - Y^{Co}V$ 

"Le Kurumba s'est fait tigre lui-même / s'est transformé lui-même en tigre"

Ces variations morphosyntaxiques sur l'actant Y permettent de diversifier le schéma de base associé à la phrase d'action en un ensemble de sous-structures allant de la construction transitive tripolaire (i et ii) à la construction bipolaire coalescente (iii) la plus éloignée du

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Voir dans ce volume l'article de A. Murugaiyan.

prototype de transitivité (cf. Lazard 1994: 232) qui fournit la base d'une nouvelle série tripolaire (iv) :

(I) 
$$X - Y^a - V$$
 (II)  $X - Y - V$  (III)  $X - Y^{Co}V > (IV) X - Y^{(a)} - Y^{Co}V$ 

- 2.3.1.3. Ces variations permettent également d'attirer l'attention sur un autre élément important dans la structuration de l'énoncé, l'**ordre des mots**. L'actant Y non marqué (référentiel ou non) précède toujours directement le verbe tandis que l'actant Y<sup>a</sup> marqué peut être déplacé. L'ordre séquentiel des actants est en étroite corrélation avec la **visée communicative**: la position initiale est habituellement la plus saillante et l'ordre le plus neutre X Y<sup>a</sup> V, mais toutes les séquences sont possibles y compris un verbe non final (cf. 24). Une intention communicative particulière (thématisation, focalisation) est toujours accompagnée d'une modification de l'intonation, avec (cf. 25) ou sans déplacement des actants.
- 24. ana.va aande andu, guna.va tallide indu argent.RLA posséder+T2+2s autrefois générosité.RLA écarter+T2+2s aujourd'hui [Dans un chant] "L'argent, tu [en] avais autrefois, la générosité, tu [l']as perdu maintenant"
- 25. ii manusa.na tanna kunnave koddu buṭṭaru ce homme.RL ses enfants tuer+PC XPERF+T2+3ph "Cet homme, ses [propres] enfants l'ont tué"

On remarquera ici que c'est avec l'objet thématisé Ya (manusa.na) que le pronom tanna (< taa + RL 'de lui'), improprement appelé "réfléchi", est en coréférence. C'est la position initiale et la saillance discursive de l'actant Y qui font préférer tanna au pronom ordinaire, moins emphatique, ama.na "de lui". Contrairement à ce qui est habituellement affirmé (et repris par Steever dans sa caractérisation des "sujets" au datif), la présence de tanna ne fournit donc pas une preuve des propriétés "subjectales" de son antécédent (ici l'"objet" manusa.na) – à moins de brouiller complétement les relations sujet-objet...!

2.3.1.4. La construction transitive n'est pas limitée à la représentation de la phrase d'action, elle s'étend à toute sorte d'activité humaine physique ou intellectuelle (ex. 5,11, 19, 20) ou de perception ("entendre", "voir" cf. 16), mais il est très rare que l'actant X ait pour référent un inanimé.

Un élément naturel doué de puissance peut exceptionnellement <sup>18</sup> apparaître comme l'actant X d'une construction transitive :

26. raaja.na haļļa ottuņdu oogi buṭṭa "La rivière emporta le roi" roi.RL rivière porter.PROG aller.PC XPERF.T2.3S

mais un énoncé tel que "la voiture a blessé le chien" sera rendu par :

27. ii nee kaaruunda gaayaatu "Ce chien a été blessé par une voiture" ce chien voiture.ABL blessure devenir.T2.3sn

Des énoncés, sollicités par un questionnaire, tel (28) où les deux actants sont des inanimés semblent toutefois grammaticalement acceptables mais on leur préférera (29):

28. aa saavi adi.ya taradutu / tarada "Cette clé a ouvert la porte" ce clé porte.RL ouvrir.T2.3sn/ouvrir.T2.3s

29. aa saaviyooge adi tarudutu ce clé.LOC porte ouvrir.T2.3sn

"Cette clé a ouvert la porte" /"Au moyen de cette clé, la porte s'est ouverte"

La construction transitive sert de base aux constructions triactancielles ([X]mettre qqch [Y] qq. part [DAT], [X] donner qqch. [Y] à qqn [DAT].

gaai batte.ya asecira "Le vent agite les vêtements"

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> tanna n'est d'ailleurs pas obligatoire dans une situation véritablement "réfléchie", cf. ex. 23.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Les cas d'inanimés traités comme un actant X sont plus fréquents lorsque le verbe est dérivé au moyen d'un affixe de causatif, ex. :

30. daara amaga ii suddiya eegidaare "Qui lui a dit cette nouvelle?" qui lui.DAT ce nouvelle.RL dire.T2.3ph

Ce terme au datif "ordinaire" se dédouble aussi parfois en deux éléments liés par une relation tout/partie. L'ordre séquentiel le plus courant étant du plus global vers le plus spécifique. Dans certains cas, ce dédoublement de l'actant D est clairement induit par la visée communicative :

31. avaga gattuga kaṇṇi aaku! "Mets-lui une corde au cou!" elle.DAT corde mettre. IMP<sup>2s</sup>

[Si l'emphase discursive portait sur "cette corde" on aurait une relation génitive simple entre "elle" et "cou" produisant avva gattuga "à son cou". Le dédoublement a visiblement pour effet de singulariser l'individu plutôt que l'endroit visé par le procès.]

L'extraction de avaga mis en position initiale et marqué au datif s'apparente à un phénomène de "montée" syntaxique en relation avec la thématisation du terme.

### 2.3.2. Variations de la construction intransitive

Les variations morphosyntaxiques de la construction intransitive sont identiques à celles de la construction transitive en ce qui concerne l'accord verbal et les variations de visée communicatives décrites précédemment (§ 2.3.1).

La construction intransitive permet typiquement de représenter un événément dont l'actant unique Z est indifféremment de type agent (ex. 8) ou patient (ex. 7).

- Elle est un des moyens courants de prédiquer les énoncés d'existence. Comme dans d'autres langues, il n'y a pas de prédication d'existence "pure" en badaga, qui ne soit pas d'une façon ou d'une autre située, soit par une localisation concrète ou abstraite (cf. ci-dessous 36 et § 3.1.3), soit par insertion dans les coordonnées aspecto-temporelles <sup>19</sup>, assurée en badaga par la présence d'un morphème de temps (T1/T2 -d-, T3 -b-) dans la forme du verbe iru "être [pour les animés]" (ir + d > idd-).
- 32. buuta.go innu iddave "Les (mauvais) esprits existent [encore] actuellement" esprit.pl actuellement être.T1'.3pn
- 33. *naa idde* "Je suis là" / "J'existe" moi être.T2.1s

La négation d'existence s'exprime en badaga par la forme invariable *ille* d'un verbe d'inexistence<sup>20</sup>:

buuta.go ille "Les (mauvais) esprits n'existent pas/ Il n'y a pas de (mauvais) esprits"

- La localisation d'un terme thématique s'exprime habituellement par une construction verbale (34), avec un changement de verbe pour les inanimés (35):
- 34. akkilu mora odaga iddare oiseau arbre sur être.T1'.3sn

"L'oiseau est sur l'arbre "

35. enna mane gudi saare adade

"Ma maison est près du temple"

ma maison temple près être.T1'.3sn

Lorsque le localisateur est thématique, la prédication peut également être verbale (36), mais aussi, fréquemment, non verbale, cf. ci-dessous § 3.1.3)

36. ondu uur.nooge ondu raaja idda "Dans une ville, il y avait un roi" un ville.LOC un roi être.T2.3s

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Launey (1994: 226) notamment insiste ainsi à propos du nahuatl sur "l'impossibilité d'une prédication d'existence 'pure', qui ne soit pas d'une manière ou d'une autre insérée dans les coordonnées aspecto-temporelles".

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Il n'y a dans aucune langue dravidienne de conjguaison négative personnelle à marque zéro (TØ) sur le radical *ir*-. On y substitue des formes construites sur un radical *il*- issu d'un verbe d'inexistence proto-dravidien. \*sil. Cf. Pilot-Raichoor (1997) sur ces questions assez complexes.

#### C. PILOT-RAICHOOR

• La prédication de caractérisation peut également être verbale avec comme qualifiant un adjectif (37) ou un nom (38):

```
37. daari appara agala. va adade chemin beaucoup large.adj<sup>al</sup> être.T1'.3sn
38. aa kurumba uli aada ce K. tigre devenir.T2.3s
"Le chemin est très large" cp. 62
"Le Kurumba est devenu (un) tigre" Z - U<sup>Co</sup>V
```

[Dans 38, le traitement morphosyntaxique du qualifiant sémantique, l'attribut (U<sup>Co</sup>), ne diffère pas fondamentalement de celui d'un actant coalescent (Y<sup>Co</sup>) d'une construction transitive (absence de marque, place préverbale), cp. 23.].

Elle alterne aussi parfois avec des prédications qui se rapprochent de la localisation avec un qualifiant nominal marqué casuellement (39) ou de type adverbial (40):

```
"Elle était très attristée"
39. ava
                        kavale.ooge
                                           idda
             appara
                                          être.T2.3s
    elle
             beaucoup tristesse.LOC
                                                                   cp. 65
                                                                 "Nous allons tous bien"
40. eng.ella
                    o{{ange
                                   iddiyo
                                   \hat{e}tre.T2.1^{exc}p
    nous<sup>exc</sup>.tous
                    bien
```

La prédication d'appartenance à une classe est habituellement exprimée par des constructions non verbales (cf. ci-dessous § 3.1.2) ou par des structures avec un nominal non référentiel qui ne se distinguent pas de celles de qualification, cf. (38).

La visée communicative et la référentialité jouent un rôle important.

# 2.3.3. Variations de la construction à "Sujet au Datif"

2.3.3.1. Sous sa forme sémantiquement typique – expression d'un état physiologique ou psychique – la construction SD présente peu de variations morphosyntaxiques : l'actant E est toujours au datif, mais les modalités d'occurrence de la sensation peuvent varier : présentation stative (41) résultative (42) ou dynamique (43) :

```
41. amaga arupu daasti adade "Il avait très soif" / "Sa soif était intense" <sup>21</sup> lui.DAT soif beaucoup être.T1'.3sn
42. todavaga appara anjike aai buṭṭa "Le Toda eut très peur" devenir.PC XPERF.T2.3s
```

43. enaga asupu aagi attutu "J'avais faim" moi.DAT faim devenir.PC être.T2.3sn

lorsque la sensation est exprimée par un verbe (asu.tutu) l'actant A représente la partie du corps affectée (otte):

```
44. amaga oțțe asututu "Il avait faim" / "Son estomac criait famine" lui.DAT estomac être affamé.T2.3sn
```

En revanche, il est important de souligner que l'expression d'un état sensoriel peut se faire, certes, par une construction SD (ex.4, 9,10), mais également par une construction intransitive. Comparer ex. (4) et (9) avec (45 et 46):

```
45. ama appara koopa paṭṭa "Il éprouva une grande colère" lui beaucoup colère éprouver.T2.3s cp. ex.4 : raaṇi.ga koopa bandutu

46. ama kemmina "Il tousse" lui tousser.T1.3sm cp. ex.9 kuusu.ga kemmalu ettira
```

La comparaison des deux types de construction fait ressortir que dans un cas, construction SD; l'individu est affecté par un événement qui se produit ou se développe indépendamment de sa volonté (cf. 4. "la colère vint"), tandis que dans l'autre cas, construction intransitive, l'individu est un acteur essentiel du procès décrit (cf. 45. où le procès "éprouver" requiert un individu pouvant avoir conscience de ses émotions). De ce fait, seul ce dernier type de

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> avec une extraction du possesseur comparable à celle relevée dans ex. (31).

construction peut être associé à une intention délibérée de l'individu, possible en (46), évidente dans :

47. ama maadidaduga kavala paṭṭa "Il se repent de ce qu'il a fait" lui faire.NV<sup>al</sup>.DAT chagrin éprouver.T2.3s

La construction SD n'exclut pas toutefois qu'une cause soit à l'origine de la sensation perçue :

48. appara oodidudenda enaga kaalu jaa maarici butta beaucoup courir.NV<sup>al</sup>.ABL moi.DAT jambe crampe changer.PC XPERF.T2.3s "Parce que j'avais trop couru, j'ai eu une crampe à la jambe"

mais si l'expérient est conçu comme ayant un rôle actif et intentionnel "se mettre en colère", seule est appropriée une construction transitive où il sera représenté par un actant X. Dans l'exemple suivant naa est l'actant X, koopa l'actant Y coalescent et ninaga le point d'application du procès:

49. naa ninaga koopa maadoo "Devrais-je me mettre en colère contre toi?" moi toi.DAT colère faire.EXHORTATIF

Les actant E, Z et X, impliqués dans la représentation d'un état sensoriel, ont des propriétés grammaticales distinctes (sujet avec accord vs actant au datif), mais ils ont commun de requérir un actant "humain" ayant une "subjectivité" lui permettant d'éprouver passivement (E, Z) ou consciemment (Z, X) un certain état.

2.3.3.2. La construction SD apparaît également dans la représentation d'autres types sémantiques d'énoncé, notamment la possession.

En l'absence de verbe "avoir", l'expression d'un état de possession dans lequel le "possesseur" est pris pour thème impose une construction SD. Lorsque le "possédé" est pris pour thème, on aura une construction attributive, le plus souvent non verbale (cf. ex.1). En revanche, l'expression d'un acte de possession s'effectuera toujours par une construction transitive et un verbe actif (iisu "obtenir", kollu "s'emparer de", etc.).

La construction SD de possession diffère quelque peu du type sensoriel. D'une part, (i) l'actant E n'est plus strictement marqué au datif, mais aussi par des postpositions locatives (ex. 50 et 51), d'autre part, (ii) le référent de l'actant A n'est plus restreint à un abstrait il peut également désigner un objet ou un individu (abstrait, ex. 51 et 53, concret, ex. 50 ou humain, ex. 52):

- 50. nanga saare appara batte adade "Nous avons beaucoup d'habits" nous auprès beaucoup vêtements être.T1'.3sn
- 51. avva saare.y-uu mandara tandara<sup>22</sup> ella.v-uu adade elle.RL auprès.aussi sortilège ÉCHO tout.aussi être.T1'.3sn "Elle aussi possédait plein de sortilèges et de choses comme ça"

Ces variations rapprochent la construction SD des constructions de localisation (cf. cidessus ex. 35). Le référent sémantique (animé vs.inanimé) des actants E et A joue alors un rôle important dans l'interprétation. Dans certains cas toutefois, la marque DAT est requise : sur l'actant E d'une possession inaliénable (telle une relation familiale en 52) et elle est régie par certains verbes impersonnels (idi dans le sens de "plaire à E", beeku "falloir à E", négatif beeda, cf. ci-dessous § 3.5.2) évitant de possibles ambiguïtés<sup>23</sup>.

52. aa raaja.ga muuru engu kunnave iddaru "Ce roi avait trois filles" ce roi.DAT trois femmes enfants être.T2.3ph

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> tandara est un mot "écho" de mandara dont il reprend la structure phonologique en modifiant la consonne initiale. La signification de l'écho est une généralisation : "et toute chose/action semblable".

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Notamment quand les deux actants sont des humains. Ainsi, la substitution de saare au DAT -ga en (52) transformerait la phrase en une simple localisation "A côté du roi il y avait les trois filles".

53. engaga vara.v-uu beeda "Nous n'avons besoin d'aucune faveur" nous.DAT souhait.quelque avoir besoin.[Nég]

Dans les énoncés de possession, l'actant A peut être bien individué (cf. 52 "trois filles") et l'ensemble # A -  $V_A$  # forme alors un énoncé existentiel ( $Z - V^2$ ) autonome parfaitement interprétable en l'absence de l'actant E: "Trois filles étaient là" / "Il y avait trois filles…"

- 2.3.3.3. Enfin, dans un nombre important de cas, l'occurrence de la construction SD n'est pas en relation avec un certain type sémantique d'énoncé, mais essentiellement avec la visée communicative. L'actant E, thématisé ou focalisé, semble alors "extrait" d'une relation plus fondamentale (souvent génitive):
- 54. ninna appaga nettiyooge nerasui adade. "Ton père a une balafre sur le front" toi.RL père.DAT front.LOC balafre être.T1'.3sn

  [sans emphase sur "père" on pourrait avoir ninna appana nettiyooge... "Sur le front de ton père il y a une balafre"]. Cp. à (31) qui a un procédé d'emphase similaire.

Il arrive aussi assez fréquemment qu'un actant E apparaisse à la jonction de deux propositions, dans une position focale qui semble "absorber" les rôles des deux propositions. Ainsi, dans un chant, on aura :

55. appa sattu ooda tapp'aatu jooli.da
père mourir.PC aux.aller mal devenir.T2.3sn situation.Part.Adresse

kaapatooduga ninaga obba.taa idde.da
protéger.NV<sup>bal</sup> toi.DAT seul.EMPH être.T2.1s-Part.Adresse

"Ton père est mort, les choses vont mal ; pour [te] protéger, tu n'as que moi"

[Si l'actant Y ninna "te" de "protéger" était exprimé dans la première proposition, le terme ninaga qui a ici un sens de bénéficaire (litt. "pour toi je suis toute seule") paraîtrait superflu:

"pour te protéger, il n'y a que moi".]

56. nii.n-ee itteendaale <u>enaga</u> daara iddaare, mammi? toi.même ainsi-parler.HYP moi.DAT qui être.T1'.3ph tante "Si même toi, ma tante, tu [me] dis ça [i.e. que tu me rejettes], qui sera pour moi? [i.e qui aurai-je comme soutien?]"

[Sur enaga se cumulent les rôles de destinataire de "dire" et de bénéficiaire de "être" ("qui restera en faveur de moi ?")].

L'occurrence de l'actant E à la jonction de deux propositions verbales n'est pas sans évoquer la notion de "pivot" développée par Dixon 1994. Toutefois l'actant E pivot ne lie ni deux rôles sémantiques identiques, ni deux relations grammaticales identiques. Son fonctionnement semble relever d'un tout autre registre, celui de la visée communicative.

Cette propriété très particulière de pivot fait partie des arguments qui ont été avancés pour justifier le rôle syntaxique de "sujet" de l'actant E car elle s'applique également à des énoncés tels que (57c) dans lequel "Sevana" apparaît comme le pivot liant deux propositions qui seraient à l'état libre (57a et 57b):

57. 57a. sevana aa jooli.ya keeta "Sevana a entendu la nouvelle" et 57b. sevana.ga aaciriya aatu "Sevana fut surpris" 57c. aa jooli.ya keetu sevana.ga aaciriya aatu ce nouvelle.RL entendre+PC Sevana.DAT surprise devenir+T2+3sn "En entendant cette nouvelle, Sevana fut surpris"

Le point sensible de l'argumentation est l'occurrence d'un "participe conjonctif" (PC), keetu, qui aurait pour contrainte de requérir un même "sujet" dans les deux propositions. Or D.N.S. Bhat, qui a réfuté (1991: 160-165) tous les arguments habituellement avancés (par exemple dans Sridhar 1979), a bien fait remarquer que la contrainte sur les PC ne concernait en réalité que deux propositions ayant chacune un actant X:

"if two (or more) sentences are to be conjoined through the use of past participles [=PC], and if both of them have arguments (like an actor or a causee) which 'control' the action that their

respective predicates denote, then they must also be coreferential (they may also undergo coreferential deletion)" (p. 165)

La contrainte ne s'applique donc pas lorsqu'une des deux propositions n'a pas d'agent, ce qui est le cas des constructions SD à expérient E.

Des faits syntaxiques tels que l'extraction thématique (54), le fonctionnement en pivot (55, 56) ou la possibilité de coréférence entre actant X et actant E de deux propositions liées par un participe conjonctif – faits qui peuvent aussi s'interpréter comme une "montée" dans la proposition principale – sont certainement des signes incitant à accorder à l'actant E un statut syntaxique particulier et ouvrant la voie à sa grammaticalisation en tant que "sujet syntaxique" dans certaines langues.

Cependant, les données du badaga montrent que le fonctionnement en pivot de l'actant E ne concerne pas uniquement l'actant sujet (57), mais s'applique à divers types de relations (55, 56). Le critère décisif semble être une prééminence discursive et non pas la hiérarchie des fonctions grammaticales (sujet > objet direct > objet indirect...). De même, l'argument d'antécédent du "réfléchi", cité par Steever, n'a aucune pertinence en badaga, car taa le soi-disant pronom réfléchi est encore<sup>24</sup> un vrai pronom ("honorifique" dans ex. 15) et son occurrence comme anaphore n'est pas liée à la fonction "sujet", mais à la visée communicative (cf. ex. 25 où l'antécédent est l'"objet" de la phrase). Les singularités de l'actant E s'inscrivent dans des ensembles de faits plus généraux que la simple hiérarchisation des relations grammaticales sujet-objet.

A travers la diversité des situations sémantiques que la construction SD permet de représenter, l'actant E se distingue par deux caractéristiques récurrentes :

- Il représente une *personne* (ou plusieurs, ou des êtres animés ou assimilés à des humains) dotée d'une *saillance discursive*, soit parce qu'elle est le thème ou, plus généralement, le topique de la phrase, du paragraphe ou de l'épisode, soit parce qu'elle est délibérement mise en valeur par le locuteur.
- Cette personne est dénuée de tout contrôle sur un événement représenté par l'ensemble (A V<sub>A</sub>) (existentiel statif (41, 52) ou procès dynamique 4, 43) toujours présenté comme "spontané" (i.e. sans agent) mais qui, néanmoins, la concerne directement puisqu'elle en est généralement l'expérient (4 et 0 à 44), le récepteur (voir l'affinité de la possession (50, 51) avec la localisation), le bénéficiaire (52,53,55,56) ou l'attributaire (54).

Les moyens mis en œuvre pour obtenir cette représensation sont :

- Le marquage au DATIÍ. Contrairement aux constructions transitive et intransitive qui impliquent (activement ou passivement) les actants X, Y ou Z dans le déroulement du procès, le DATIÍ permet de construire une représentation qui "dissocie" le déroulement du procès de l'existence de l'actant E, bien que les deux soient extralinguistiquement indissociables. Ce trait d'extériorité existence autonome de l'actant par rapport au procès est commun à tous les actants marqués d'un DATIÍ (qu'il s'agisse d'un lieu visé par un verbe de mouvement, d'un individu destinataire d'un acte...), d'un LoCatif, d'un ABLatif ou de tout autre postposition de localisation.
- La position initiale de l'actant E ou tout au moins précédant l'actant A lui confère une priorité et une antériorité tant discursive que conceptuelle. Le DATif signale ordinairement le point d'aboutissement (atteint ou visé) par le procès. Dans la construction SD, il y a **inversion** de ce rapport : le point visé précède thématiquement et "processuellement" (du point de vue de la dynamique actionnelle /événementielle) le procès qui s'y applique.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Ragunathan & Patnaik (1995) concluent pour le tamoul: "In sum, what is interesting about *taan* is that it was a pronoun at an earlier stage of the language; acquired anaphoric features in course of time, and, now, though it has become an anaphor, it still has some pronominal features" (p. 89).

L'originalité de la construction SD provient donc de toute une série de décalages par rapport aux autres constructions verbales plus fondamentales que sont les constructions transitives et intransitives. (a) La personne humaine n'y est pas traitée comme l'acteur (rôle typique de l'actant X) mais comme le siège (marque locative de DAT) de l'événement. (b) En revanche un terme abstrait peu individué (actant A typique) occupe la position actancielle primaire par rapport au verbe, celle de "sujet" du verbe<sup>25</sup>. (c) En dépit du rôle actanciel secondaire qui lui est attribué, la personne représentée dans l'actant E reste au premier plan du point de vue de la visée communicative.

Ces propriétés conflictuelles de l'actant E sont parfaitement illustrées par le développement sporadique d'une forme particulière pour le pronom de 1<sup>ère</sup> personne : *naaga* forme hybride entre le nominatif *naa* et le DATif *enaga* :

58. naaga oruku bandara "J'ai sommeil" moi + DAT sommeil venir.T1.3sn

Cette forme, ni tout à fait "sujet", ni tout à fait "datif", associe à naa les valeurs de thème et de personne qui sont caractéristiques de l'actant au nominatif d'une construction biactancielle simple (actant X de la construction transitive), mais la marque de datif, caractéristique des "circonstants", lui dénie tout pouvoir sur l'événement décrit.

L'actant E, extériorisé de l'environnement syntaxique immédiat du verbe correspond à "en ce qui concerne E, quant à E" suivi d'un événement dans lequel il est logiquement, mais non grammaticalement impliqué "quant à moi, le sommeil [me] vient".

Les propriétés conflictuelles de l'expérient entraînent dans beaucoup de langues des particularités grammaticales. Dans une typologie des constructions expérientielles dans les langues d'Europe, G. Bossong (1997: 259-294) distingue deux stratégies : (a) soit les verbes d'expérience s'alignent sur le prototype des verbes d'action, solution de *généralisation* obéissant au principe d'abstraction, (b) soit ils sont traités à part, un cadre valenciel particulier signalant le changement d'orientation d'un processus dont l'animé n'est plus le point de départ mais le "point d'arrivée", solution d'inversion obéissant au principe de spécification sémantique (p. 259-260). Les deux stratégies existent en badaga : l'"inversion" représentée par la construction SD à "sujet au datif" est la plus fréquente et la moins marquée, tandis que la "généralisation" est utilisée pour signifier une participation plus "active" de l'expérient, acteur conscient ou volontaire de la situation décrite (cf. ci-dessus ex. 45-49).

# 2. 4. Bilan de l'analyse actancielle

L'analyse actancielle permet, à travers les facteurs de variations, d'identifier assez précisément les valeurs fondamentales des trois types de constructions verbales.

- La construction transitive reflète directement la propension de l'homme à dominer le monde et à agir, mais contrairement à d'autres langues, ce n'est pas l'action effective qui est retenue comme modèle fondamental, mais toute activité humaine qu'elle soit physique (manger), concrète (faire) ou simplement mentale (voir, éprouver, savoir). L'actant X (humain, sauf rares exceptions) est en ce sens toujours "actif", ce qui est évident lorsqu'il est "agent" d'une action véritable, mais se révèle également par le choix d'une construction transitive, avec un actant X "expérient", pour exprimer qu'un sentiment est délibérément éprouvé (cf. 47).
- La construction SD construit des valeurs opposées : l'actant E humain n'est plus actif, mais passif ; l'actant A est également un élément passif d'un procès incontrôlable. Cette

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Ce qui se remarque particulièrement dans une langue où il n'existe pas de procédure de passif permettant qu'un objet soit en position de sujet grammatical du verbe en présence d'un agent périphérisé et où la hiérarchie du pouvoir d'action (animé > inanimé) est fortement respectée dans les constructions transitives (cf. § 2.3.1.4.).

construction est incompatible avec un agent ou une intentionalité, mais elle admet une cause<sup>26</sup> (cf. 48).

Un des facteurs déterminants de l'organisation syntaxique de la phrase verbale semble être celui de participation au procès, sous deux aspects, participation directe (relation immédiate au verbe, signifiée par un encodage grammatical hiérarchisé: premier actant, deuxième actant) et participation active. De ce point de vue, la construction intransitive "neutre" et "indéterminée", occupe une position centrale par rapport aux deux autres constructions spécifiant le rôle actif (actant X) vs. passif (actant E) du participant humain (NB.le signe d'accord verbal distingue le premier actant):

	Cs. Transitive		Cs. Intransitive	Cs. SD	
Participation	X <sup>↔</sup>	Y	Z↔	Е	A <sup>↔</sup>
Directe	+	+	+	-	+
Active	+	-	+/-	_	_

L'analyse actancielle confirme les propriétés particulières de l'actant E : prééminence du point de vue de la visée communicative et de la hiérachie d'individuation (l'humain se situant en haut de cette échelle, cf. Lazard 1994: 202-03), mais la dispersion des propriétés subjectales sur l'actant E, premier en termes de visée communicative, et sur l'actant A, premier en termes d'encodage grammatical, ne permet pas d'établir une hiérachie syntaxique entre les deux actants ni d'affirmer que l'un est plus "sujet" que l'autre... Lazard (1999: 129-30) a proposé, dans des cas analogues, de distinguer deux types de fonction subjectale, l'une assurant la permanence référentielle, le "sujet de référence" (actant E), l'autre la contribution à la prédication, le "sujet de prédication" (actant A).

En s'inspirant des critiques et des propositions de D.N.S. Bhat et d'A. Kibrik, sans toutefois suivre exactement leurs analyses, on peut suggérer une interprétation plus précise des données du badaga.

- (i) Il est clair que les propriétés subjectales ne se cumulent pas toutes sur un même actant : l'encodage est de type séparatiste. On peut sans hésitation isoler une "dimension" discursive (Kibrik)/ pragmatique (Bhat) / de visée communicative, qui est encodée (position, intonation) indépendamment des rôles sémantiques et intervient de façon essentielle dans la structuration syntaxique des énoncés.
- (ii) En revanche, on ne peut pas dire que la langue est "subjectless" ni que les relations grammaticales sujet-objet n'y ont aucune pertinence. Les propriétés des actants centraux (X, Y, Z) des constructions transitives et intransitives présentées ci-dessus répondent bien au principe d'abstraction qui caractérise les fonctions grammaticales de sujet (X/Z) et d'objet (Y). Dans les représentations actancielles il y a à la fois :
  - (a) non spécification des rôles sémantiques : le premier actant X/Z peut être indifféremment agent (6, 8) patient (7, 29) expérient (16, 45) etc. et
  - (b) maintien iconique d'une hiérarchie entre premier X et deuxième actant Y: le "vecteur sémantique du verbe", dans les termes de Bossong (1997: 260), étant prototypiquement orienté de X vers Y. Ce que manifeste la tendance vers une certaine transitivité sémantique (cf. 2.3.1.4).

La caractérisation des actants est tout à fait comparable à celles des relations grammaticales dans les autres langues de structure accusative où selon Kibrik (1997: 315) "neither the subject nor the object have constant values", et où on observe "the most abstract two

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Ces données vont dans le sens de la proposition de J. François (1996) de distinguer causation et intentionalité.

way-extension of the universal set of hyperroles". Le rôle de "PRINCIPAL": "the main participant, the 'hero' of the situation, who is responsible for the fact that this situation takes place", défini par son opposition relative au PATIENTIF dans les verbes bi-actanciels, s'étend jusqu'à pouvoir encoder l'actant unique patient, "by default primarily responsible for the fact that the situation takes places" des verbes uni-actanciel (Kibrik (1997: 292), ce que reflète précisément le codage identique de X/Z.

(iii) Toutefois, les variations de l'encodage des phrases expérientielles fait apparaître, à côté de structures de généralisation de type X Y V (cf. ex. 45, 46, 47) répondant au principe d'abstraction, la prédominance de structures d'inversion E<sub>DAT</sub> A V (type ex. 4) répondant au principe de spécification sémantique selon la typologie de Bossong (1997) ou, dans la perspective de Bhat ou de Kibrik, comme un cas d'encodage transparent des rôles sémantiques.

A l'issue de cette première analyse de la structure des phrases verbales, on se contentera de dire que le badaga ne peut pas être caractérisé de façon uniforme : la langue est mixte à plusieurs titres. Une partie des faits signale clairement l'existence de relations grammaticales abstraites, tandis que d'autres manifestent tout aussi clairement un encodage non cumulatif de la dimension pragmatico-discursive et certains autres vont dans le sens d'une représentation plus spécifique qu'abstraite des rôles sémantiques...

L'élargissement de l'analyse à des phrases sans verbe, se situant hors de la problématique de hiérarchisation des relations grammaticales sujet-objet, permettra de mieux isoler certains principes fondamentaux de l'organisation syntaxique.

La partie qui suit reprend la question initiale de S. Steever cherchant à définir "la phrase proto-dravidienne", mais en la limitant à une langue particulière, le badaga. On s'interrogera sur les structures minimalement requises pour qu'il y ait constitution d'une proposition pouvant être assertée, questionnée, mise en doute... Bien que ce problème, concernant les énoncés verbaux et non verbaux, déborde le cadre strict de l'analyse actancielle, on verra que l'extension de la méthode d'analyse fondée sur la comparaison et l'évaluation des variations suscite de nouveaux questionnements et montre l'inadéquation de l'analyse en sujet-prédicat.

## 3. LES STRUCTURES DES PHRASES SIMPLES VERBALES ET NON VERBALES

Si l'on cherche à définir ce qui constitue en badaga une proposition minimale assertable, on est amené à différencier l'énoncé verbal de l'énoncé non verbal.

### 3.1. Les phrases non verbales

La structure minimale de l'énoncé propositif non verbal comporte au minimum deux constituants, qui se présentent, dans les cas les plus simples, par la succession de deux lexèmes nominaux, à la forme nue (absolutive):

$$\# N_1^0 - N_2^0 \#$$

Le constituant, habituellement final, susceptible de porter les modalités d'assertion, d'interrogation etc. sera considéré par convention comme le constituant prédicatif.

# 3.1.1. Les prédications d'identification : $N - N^{[Rel: =]}$

Le prototype sémantique de cette structure syntaxique extrêmement simple est la phrase d'identification qui, outre des difficultés philosophiques et logiques, soulève d'intéressantes questions linguistiques. L'une d'elles, fondamentale, concerne l'analyse qu'il convient de faire de ces phrases. Parmi les typologues qui se sont intéressés à la question, les réponses

divergent; ainsi, Hengeveld (1992) généralise une analyse en argument-prédicat à toutes les phrases non verbales, tandis que Stassen (1997) distingue très clairement les phrases d'identification ("identity statement") de tous les autres types de prédications. De ce point de vue, on souligne que dans le prototype de la phrase d'identification les deux constituants entre lesquels s'établit une relation d'équivalence ont le même rang logique et que par conséquent "the distinction between predicate and argument subject is not applicable; and representing such statement in formal logique by the classical predication scheme 'F(a)' would constitute a category mistake" (Stassen 1997: 108). Cette analyse, qui me semble juste, a des conséquences descriptives importantes puisqu'il n'y a plus ni sujet ni prédicat. Stassen parle pour le prédicat de "zero encoding [...] iconically motivated" et remarque que "in keeping with the equal semantic status of their referents, the two NPs involved will be constructed as being of the same structural rank [...] one might say that such constructions contain two grammatical subjects or, alternatively, no grammatical subject at all" (ibid.). Bhat (1991: 37) remarque de même qu'en kannada dans ce type de phrase "it is not possible to identify a predicate".

Les phrases d'identification ont également d'autres propriétés singulières. Elles sont indifférentes au temps, exprimant typiquement des vérités générales; elles représentent "the epitome of Time Stability" (Stassen 1997: 109). Leur mode d'organisation syntaxique est nécessairement différent. Concernées ni par les relations grammaticales habituelles, ni par les rôles sémantiques, les phrases se structurent en fonction de la visée communicative. L'ordre des constituants et l'intonation jouent un rôle majeur. En badaga, la succession thème – rhème est la plus neutre :

59. haṇa hage ; hiṭṭu naṭṭu "L'argent c'est la discorde ; la nourriture c'est l'amitié" argent discorde nourriture amitié (proverbe)

Les phrases d'identification se prêtent à l'expression de nombreuses variantes sémantiques (cf. Hengeveld 1992: 77-91). On retiendra en particulier la distinction entre les phrases d'identification globale, dites de spécification (Hengeveld id.: 82, Stassen 1997: 103) correspondant au prototype qui vient d'être décrit et les phrases de caractérisation qui se présentent sous la même forme, mais s'interprètent différemment.

# 3.1.2. Les prédications de caractérisation : N - N<sup>Prédicat</sup>

Les différentes interprétations, spécification ou caractérisation, de la structure  $\# N_1 - N_2 \#$  apparaissent lorsqu'on nie la proposition —ce qui requiert l'introduction d'un élément verbal :

```
60. a. ama raaja b. ama raaja alla c. ama raaja ille lui roi être<sup>1</sup>.Nég
60. a'. "Lui c'est un roi" 60. b. "Lui ce n'est pas un roi" 60. c. "Il n'est pas (le) roi" 60. a". "Il est (le) roi"
```

Dans un cas (60a'-b, comme en 59) l'assertion valide une relation d'identification globale entre les deux termes ("lui" – "roi") et la relation peut être inversée raaja ama "le roi c'est lui"; dans le second cas (60a"-c) il s'agit d'une attribution ou plus vraisemblablement d'une prédication de propriété <être roi>(arg) appliquée à ama "lui"; l'assertion semble alors valider une relation de référenciation entre l'argument fictif de la propriété et le terme initial "lui".

60d. raaja ille forme également un énoncé propositif complet (parallèle au positif: raaja idda, cf. aussi 33) avec deux interprétations: 60d". "il n'y a pas de roi" et 60d'. "le roi n'est pas là", mais ni \*raaja ni \*raaja alla ne forment des énoncés propositifs complets, bien qu'ils puissent figurer dans des énoncés réponse: 60 f. ama daara? [lui qui?] – raaja "[c'est] le roi"; – raaja alla "ce n'est pas le(/un) roi".

On remarquera que même dans les prédications de caractérisation, le constituant prédicatif est nominal. Ainsi, les "vrais" adjectifs (moins d'une dizaine) doivent être pronominalisés (61) pour pouvoir fonctionner comme prédicat – ce qui exclut la présence d'un verbe "être" copule. Les autres termes de qualité (62) apparaîtront dans ces structures sous leur forme nominale.

### C. PILOT-RAICHOOR

61.ama doḍḍama "Il est grand" [cp. doḍḍa manusa "un grand homme"]

62. ii daari appara agala "Ce chemin est très large" [cp. 37]

Les prédications d'appartenance à une classe s'expriment habituellement par cette structure (cf. ex. 1):

63. gubbasi ondu akkilu "Le moineau est un oiseau" noineau un oiseau

64. ii nee ennadu "Ce chien est le mien" ce chien moi.RL.proN

Le critère de négation ne coïncide pas exactement avec la distinction spécification / caractérisation car un critère formel, celui de la pronominalisation, impose une négation en alla (ii nee ennadalla "ce chien n'est pas le mien"), tout comme il exclut, au positif, la présence d'un verbe "être": ii nee ennadu \*idda./\*illa. En revanche, avec des termes de qualité plus nominaux, ex. keppu "rouge/rougeur, le verbe "être" est possible et le critère de négation garde sa distinctivité.

# 3.1.3. Les prédications de relation à spécification sémantique

Le second type important de structure non verbale minimale, le type relationel dans la typologie d'Hengeveld (1992: 91), juxtapose deux nominaux dont l'un est marqué par un cas de localisation (le plus souvent DAT ou LOC) ou une postposition. Par exemple :

$$\# N_1 - N_2^{Loc} \#$$

65. aasaaga kaasavu tanaga.taa. tant argent lui+ DAT.EMPH

"Tout cet argent est pour lui"

Le type le plus courant est celui présenté en (3) et (66) qui apparaît comme la contrepartie sans verbe des constructions SD étudiées précédemment, mais la diversité des situations sémantiques représentées par cette structure montre clairement qu'elle repose fondamentalement sur la mise en relation de localisation (concrète ou abstraite) de deux termes. Quelle que soit la traduction, ces énoncés peuvent toujours se gloser littéralement par "Pour / dans / en...  $N_1$ , il y a  $N_2$ ". La structure élémentaire de ces énoncés est :

66. ava.ga appara kavale "Elle est très triste" elle.DAT beaucoup tristesse

67. aaisuga madd-oo ? "Pour la vieillesse existe-t-il un remède?" âge.DAT médicament-Particule de doute

68. keetiyooge adanaaku atti "Dans (la commune de) Ketti il y a quinze villages" ketti.LOC quinze village

Ces constructions sont essentielles pour dégager les possibilités et les contraintes de la langue. Elles font clairement ressortir la prédication d'existence qui porte sur le N<sub>2</sub>, or l'emploi prédicatif de N<sub>2</sub> ne s'accompagne d'aucune modification formelle, seule la position finale de N<sub>2</sub>, celle du prédicat permet de l'interpréter comme "N<sub>2</sub> existe, il y N<sub>2</sub>". Dans une langue de ce type, où les noms peuvent assumer sans aucune détermination (ni article, ni quantifiant...) des fonctions de constituant d'énoncé on est amené à penser que par le seul fait de dénommer une entité ils sont dotés d'un présupposé d'existence (ne serait-ce que dans le monde abstrait des idées). La présence de N<sub>1</sub> dans ces constructions ne peut aucunement se justifier comme étant l'explicitation de l'argument existentiel virtuel de N<sub>2</sub> (<être remède><sub>(arg)</sub>). La prédication "un remède existe / il y a un remède" est close sur elle-même, N<sub>2</sub> est en ce sens auto-existentiel. Cependant un nom seul ne peut pas, dans cette langue, former un énoncé propositif. On peut rapprocher cette contrainte structurelle de la nécessité de situer une prédication d'existence (cf. ci-dessus 2.3.2).

Une prédication d'existence sur un nom n'a de sens que dans la mesure où elle limite son extension en précisant la situation ou l'entité à laquelle elle s'applique. Seiler (1997: 113) a bien souligné le caractère fondamental de ces constructions : "Le point de départ du dynamisme dans les continus de localisation, c'est la phrase nominale marquant l'inessivité, c'està-dire l'être d'essence, qui est toujours un être localisé" (p.113). Dans les constructions # N<sub>1</sub><sup>LOC</sup> - N<sup>0</sup><sub>2</sub> #, il est clair que le N<sub>1</sub> localisateur fournit la référence situationnelle<sup>27</sup> déterminant le champ de validation de la prédication existentielle de N2, mais il y a également tout lieu de considérer que dans les constructions de type  $\# N_1^0 - N_2^0 \#$  le terme  $N_1$  à l'absolutif (outre son rôle d'explicatif de l'indice virtuel de N<sub>2</sub>, voir ci-dessous) remplit également cette fonction de localisation spatio-temporelle. Ce sont donc non seulement les expressions explicitement locatives (N<sup>LOC</sup> et toutes les variantes substituables), mais également tous les termes conceptualisés comme des entités (individu, objet, lieu, moment...) effectivement situés par le contexte linguistique ou extralinguistique dans un monde quelconque qui peuvent apporter la localisation nécessaire à une prédication nominale d'existence. On remarquera en outre que la distinction générique/spécifique n'ayant pas nécessairement d'expression morphosyntaxique, ce sont les traits inhérents (ama pronom par nature défini, ex. 60) et/ou contextuels qui permettent de distinguer un énoncé particulier d'une généralité (59).

Généraliser une description en terme de sujet et de prédicat aux énoncés non verbaux  $^{28}$  non seulement laisse échapper un principe explicatif fondamental : la nécessité d'un terme externe au prédicat nominal permettant de situer la prédication, mais masque également la diversité des relations qui sous-tendent les énoncés non verbaux (identification, attributif, existentiel situé etc.). Si l'énoncé ama raaja dans l'interprétation (60a") "Il est le roi" peut effectivement être assimilé à une relation sujet-prédicat où le terme nominal (ici le pronom ama) explicite l'indice virtuel de l'argument existentiel du prédicat <être roi>(arg), il n'en est pas de même dans les prédications d'identification, où la séquence  $N_1 - N_2$  relève comme nous l'avons vu (3.1.1.) d'une organisation thème – rhème, mais où les deux nominaux apparaissent comme les arguments d'un prédicat virtuel "être (comme)" exprimé par la parataxe et l'intonation. Ni dans ce cas, ni dans le cas des existentiels situés, le  $N_1$  ne peut être considéré comme l'explicitation d'un argument de  $N_2$ .

## 3.2. L'énoncé verbal minimal

Les analyses précédentes permettent de mieux dégager les singularités de l'énoncé verbal. Si l'on recherche, comme pour les énoncés non verbaux, la forme minimale de l'énoncé propositif verbal, il convient de retenir, non pas, comme tend à le laisser penser la présentation de Steever (cf. ex.2), la structure dichotomique #sujet (nominal au nominatif) + prédicat verbal#, mais l'énoncé à un seul syntagme, correspondant au constituant prédicatif des énoncés non verbaux et représenté par une :

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup>C'est aussi le rôle clairement assumé par les actants E des constructions SD qui "forcent" une dissociation entre deux entités expérientiellement indissociables : l'être expérient et la sensation éprouvée, afin de prédiquer l'existence de la sensation (faim, sommeil...) dans une situation particulière, limitée à tel ou tel individu.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Signalons en outre que les énoncés non verbaux ne se réduisent pas à ces structures binaires simples, ils peuvent acquérir un grand degré de complexité par l'expansion propositionnelle de chacun des deux constituants de base (par l'ajout de compléments divers et/ou par l'emploi de formes verbales non finies, nominalisées ou participiales) et par la compositionalité des structures de bases. Certains énoncés (notamment d'identification) n'admettent ni copule ni verbe.

# # forme verbale personnelle #

69. eegina bande
"Il parle" "J'arrive"

keetaneyo
"Nous écoutons"

Les énoncés de (69) sont tous bien formés et grammaticalement complets. Ces formes verbales on une composition interne complexe, comportant trois éléments :

# radical verbal + Tps/Asp/Mode [TAM]+ indice de personne #.

# 3.3. Comparaison des énoncés verbaux et non verbaux

3.3.1. La comparaison structurelle avec l'énoncé non verbal minimal est instructive : le lexème prédicatif n'est représenté ici que par une base verbale (eeg-, oog-, kee-), tandis que l'indice argumental, virtuel dans le nom, s'exprime ici par un indice de personne (-n]a, -n]e, -eyo). La présence réelle de cet indice joue un rôle important dans la syntaxe et la sémantique de la langue. Il assume plusieurs fonctions. D'une part il instancie une place d'argument du prédicat et à ce titre représente un participant directement impliqué dans la réalisation du procès. D'autre part, sa présence permet l'expression explicite d'une proposition : c'est bien la mise en relation du prédicat et d'un terme qui est soumise à l'assertion. Enfin, en tant que représentant d'une entité, il joue le même rôle "référentiel" que le terme nominal (N<sub>1</sub>) des énoncés non verbaux, en ce sens qu'il est porteur des coordonnées spatio-temporelles où est située (contextuellement ou extralinguistiquement) l'entité qu'il représente. Si l'on poursuit la comparaison avec l'énoncé non verbal, on s'aperçoit que la forme verbale personnelle présente une composante supplémentaire, l'élément structurel TAM. Cet élément joue dans les formations verbales des langues dravidiennes un rôle considérable puisqu'il détermine fondamentalement les modalités d'existence du procès, qui sont assertées conjointement à la relation verbe-indice. L'absence de cet élément<sup>29</sup> conduisant à rendre nulle la proposition, c'est-à-dire à formuler une assertion négative :

maade [maad- "faire" + -e 1e sg.] "je ne fais / ferai pas / n'ai pas fait" vs maadine [maad- "faire" + -in- T1 inaccompli + -e 1e sg.] "je fais / ferai".

3.3.2. La comparaison des contraintes auxquelles doivent répondre les propositions minimales verbales et non verbales permet d'attirer l'attention sur les propriétés distinctives du nom et du verbe dans cette langue. Le **nom** peut être caractérisé comme un lexème auto-existentiel et grammaticalement saturé: il fonctionne librement comme constituant référentiel d'énoncé sans aucune détermination et ne requiert aucun signe supplémentaire (pas d'indice explicite) lorsqu'il représente un prédicat existentiel; la seule contrainte observable pour qu'il y ait formation d'une proposition est une exigence de localisation (explicite N<sup>LOC</sup> ou par l'intermédiaire d'un N<sup>0</sup> référent de la situation). Le lexème verbal ne fonctionne pas librement en tant qu'unité de la langue, il est nécessairement accompagné de déterminations qui spécifient son statut syntaxique (nominal, participial, prédicatif) et sémantique (allant de l'entité notionnelle (infinitif) au procès, avec de nombreuses possibilités de sous-spécifications). En ce sens, on peut dire que le lexème verbal est une unité sémantique grammaticalement insaturée, son insertion dans l'énoncé nécessite au moins une spécification grammaticale<sup>30</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Comme je l'ai développé ailleurs (1997), l'absence du segment TAM prend une valeur forte de négation signifiant, (i) dans le domaine modal : une rupture de la relation prédicative (pas de "lien" entre V et l'indice personnel), (ii) dans le domaine aspectuel : l'indétermination du "radical" (verbal) notion lexicale, non spécifiée ni comme entité, ni comme procès, (iii) dans le domaine temporel, l'absence d'espace temporel permettant le déploiement du verbe en procès réel.

<sup>30</sup> Le cas minimal est celui de l'impératif 2<sup>e</sup> sg où la modalité est représentée par une marque intonative idi ! "Attrape!"

3.3.3. La signification d'une proposition sans verbe repose essentiellement sur les mots effectivement présents – les constituants simples ou complexes – qui la composent, l'ordre de ces mots et les marques grammaticales (morphosyntaxiques, cas, postpositions... ou non : séquence, intonation...) spécifiant les relations entre ces mots. La signification d'une proposition verbale repose en grande partie sur les propriétés grammaticales et relationnelles du lexème verbal.

# 3.4. Propriétés relationnelles et propositives du verbe

3.4.1. L'absence du terme nominal – de l'actant sujet du verbe – dans les énoncés verbaux minimaux présentés ci-dessus (ex. 69) n'est qu'un cas particulier d'une tendance très générale à ne retenir dans l'énoncé que les actants sémantiquement ou discursivement significatifs. L'absence des actants relève de deux motivations principales : soit parce que leur identification référentielle est assurée – grammaticalement (indice de personne dans la forme verbale), par le contexte ou la situation – soit parce qu'ils sont indéterminés. On constate donc que le lexème verbal – qui requiert au niveau grammatical des déterminations explicites dans des domaines (prédicativité, aspect, argument existentiel...) où le nom se contente d'implicite – autorise en revanche au niveau sémantique des implications relationnelles qui n'ont aucune expression morphosyntaxique. En d'autres termes, avec un verbe quelles que soient la spécificité et la complexité des participants au procès, il n'y a aucune exigence syntaxique quant à leur représentation actancielle (sauf bien sûr un indice quand la forme requiert). Ainsi, le verbe bii signifie généralement "garder, tenir, mettre qqn/qqch.(qq.part)", mais prend avec esaru "nom", la signification plus particulière de "donner (à qqn DAT) le nom "N"/ nommer (qqn) N", sens qu'il faut lui attribuer dans l'exemple suivant :

```
70. kuusu utti buttale, naa biitane enfant naître.PC PERF.HYP moi mettre.T1.1s "Quand l'enfant naîtra, je (le lui) donnerai [ce nom de « Kariabetta »]."
```

où la forme verbale *biitane* suffit à évoquer tout l'ensemble relationnel *naa / kuusu.ga* (DAT) / "*kariabeṭṭa.endu*" *esar.a* (Y<sup>a</sup>) / *biitane* /moi/à l'enfant/ce nom de Kariabetta/je donnerai/.

Cette aptitude à représenter sémantiquement un événement complexe est une propriété inhérente au lexème verbal lui-même et ne doit pas être confondue avec la propriété des formes verbales à indice (cf. 69) à construire syntaxiquement une proposition assertable. Même une forme verbale "non-finie" et sans indice est sémantiquement porteuse d'une configuration actancielle potentielle (le(s) module(s) valenciel(s) du verbe) qui peut rester indéterminée (71) ou être définie par le contexte (72).

```
71. maadile hola; huudile ole; toondile baavi faire.HYP champ s'unir.HYP foyer creuser.HYP puits "Si on s'active, il y a un champ; si on s'unit, un foyer; si on creuse, un puits." (proverbe)
```

aucun actant n'accompagne les formes verbales à l'hypothétique qui impliquent cependant chacune un module valenciel tel que : qqun effectuer un travail sur qqch. / qqn s'unir à qqn / qqn creuser qqch.

```
72. keetavane ama bappile entendre.P1ADV lui venir.NEG1
```

La signification en contexte de cet énoncé est "Alors que [le dieu] interrogeait [la reine], il [ama = le roi] n'était pas revenu". Le participe adverbial keetavane a une configuration actancielle totalement distincte de celle du prédicat principal.

Cette capacité qu'ont les verbes à représenter elliptiquement un événement hors de tout environnement actanciel rend peu pertinents tous les tests qui reposent sur des procédures d'effacement – c'est au contraire la présence ou la répétition d'un actant qui est significative.

Elle conduit toutefois à s'interroger sur une variation a priori mineure : toutes les formes verbales finies ne semblent pas avoir la même aptitude à former un énoncé propositif.

# 3.4.2. Une aptitude propositive variable

Les formes verbales finies ayant un véritable indice de personne (VPers) peuvent toujours former un énoncé propositif acceptable<sup>31</sup> tandis que les formes finies invariables (VImpers) – pourtant également restreintes à la position de prédicat principal et grammaticalement saturées ("finies") – ne semblent pouvoir former un énoncé propositif acceptable que dans certains contextes. La forme *bappile* de (72), énoncée hors contexte, est tout aussi indécidable qu'un nom énoncé isolément; elle nécessite un terme externe l'actualisant et permettant de formuler un jugement sur sa validité dans cette relation particulière (par ex. *ama bappile* "Il n'est pas revenu"). On a donc en réalité deux schémas distincts d'énoncés verbaux minimaux :

Un constituant: # forme verbale personnelle # banna "Il vient"

Deux constituants: # N - Vimpers. # ama bappile "Il ne vient pas"

On pense naturellement que c'est l'indétermination des actants qui retire à ces formes leur propriété propositive. C'est probablement en partie exact, mais on a observé en 3.4.1 (ex. 71) que le verbe – à une forme non finie – restait sémantiquement relationnel et propositionnel même en l'absence de tout actant. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les formes finies? La nécessité d'un terme externe relève donc de contraintes distinctes, syntaxiques, spécifiques à la construction de l'énoncé propositif.

Cette variation structurelle de l'énoncé verbal apparaît beaucoup moins anodine si l'on prête attention aux deux ensembles de variations qui semblent y être corrélés : l'un concernant la représentation des participants, l'autre la modalisation de l'énoncé.

### 3.5. Interaction modalité et actance

La comparaison des énoncés à forme verbale personnelle et impersonnelle montre que ce ne sont pas tout à fait les mêmes contraintes qui régissent la représentation actancielle dans les deux types d'énoncé et que cette variation est en relation directe avec la valeur modale.

### 3.5.1. La représentation actancielle

Lorsque l'énoncé a pour prédicat principal une forme verbale personnelle, le codage des actants répond à des règles assez strictes.

On observe que l'actant en coréférence avec l'indice verbal relève d'un choix limité: toujours non marqué, c'est l'actant (X, Z ou A) le plus directement impliqué dans la réalisation du procès<sup>32</sup>. En outre, les hiérarchies de rôle sémantique (agent > patient) et d'individuation (animé > inanimé) doivent être respectées et, pour certains verbes (dits parfois "réversibles") acceptant une construction biactancielle (X Y V, ex. 73), ce n'est qu'en l'absence d'un agent que le patient peut devenir un actant unique Z, noté  $Z^Y$  puisque Z = Y de la construction biactancielle, en coréférence avec l'indice verbal (74).

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Y compris les formes de 3e personne moins directement référentielles que celles de 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> personnes. La différence structurelle entre énoncé verbal et non verbal persiste à la 3<sup>e</sup> personne, comme le montre la comparaison entre *eegina* [dire.3sm] "il dit" et *ama raaja* [lui roi] "il est le roi", où *ama* nécessaire dans la prédication non verbale n'est pas plus explicite référentiellement que le suffixe -*ina* 3sm.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup>Le choix de l'actant indicié (sujet du verbe) est beaucoup plus limité que pour les formations participiales, équivalentes aux relatives, qui admettent comme "antécédent" n'importe quel actant (y compris le lieu ou le moment où se déroule le procès).

73. ama jannal.a taradana "Il ouvre la fenêtre" X Y<sub>a</sub> V<sub>x</sub> lui fenêtre.RLA ouvrir+T1+3sm
 74. jannalu taradara "La fenêtre s'ouvre" Z<sup>Y</sup> V<sub>z</sub> fenêtre ouvrir+T1+3sn

Les cas d'accord entre une forme personnelle du verbe et un actant Z ou A neutre doivent être distingués des formes verbales impersonnelles, c'est-à-dire (à l'exception de quelques verbes simples impersonnels) celles qui impliquent un auxiliaire porteur un pseudo-indice figé (-ku, -e, parfois identique à celui de 3sn -ara, -a) qui ne renvoie à aucun actant.

En revanche, lorsque le prédicat principal de l'énoncé est une forme verbale impersonnelle (cf. 2.3.1.1.), sans accord, la représentation du rôle sémantique des actants devient beaucoup plus libre et moins hiérarchisée. Dans l'exemple (75) signifiant "Je sais parler kannada" on peut distinguer trois configurations actancielles différentes. La première, identique à celle qui serait utilisée avec une forme verbale personnelle comporte deux nominaux à la forme absolutive : l'agent X (naa) et Y objet non marqué (kannada) "Je peux parler kannada". Dans les deux autres configurations, celui qui parle "moi", n'est plus traité comme premier actant, mais périphérisé par son marquage casuel, il est traité comme un expérient (DAT enaga) ou comme un instrument (ABL ennaanda), tandis que la langue parlée (kannada) restant à la forme absolutive apparaît comme l'actant unique (Z/Y) participant sémantiquement primaire du procès "parler", dont l'orientation est laissée indéterminée : "Le kannada peut être parlé par moi" [ABL] /"Il m'est possible de parler kannada" [DAT].

75. naa / ennaanda / enaga kannada maataadooduga mudadara moi / moi.ABL / moi.DAT kannada parler.NV<sup>al</sup>.DAT XPOSS.T1.IMPERS

"Je peux parler kannada /Le kannada peut être parlé par moi /Il m'est possible de parler kannada"

Dans cet exemple, c'est sur l'ensemble propositionnel <moi – kannada – parler>, construit sur la locution verbale maat-aadu (mot-bouger) "parler", nominalisée (maat.aaduvadu > aadoodu "le fait de parler" et suffixée du DATif (-ga), que porte globalement la modalité exprimée par l'auxiliaire "impersonnel" mudadara dans lequel -ara pseudo-indice a pour fonction essentielle de saturer (cf. §3.3.2) le radical verbal de l'auxiliaire et de le doter d'un statut syntaxique de prédicatif (cf. également ci-dessous note 33 sur le sémantisme de cette modalité).

Dans l'exemple suivant (76), à la modalité de l'impossible, le patient, à la forme absolutive et en position initiale thématique est traité comme un premier actant Z, tandis que l'agent est périphérisé par une marque d'ablatif. Une représentation de ce type serait impossible avec une forme verbale personnelle (cf. 2.2.1.4) car l'encodage grammatical ne respecte plus la hiérarchie agent > patient, requise dans les énoncés de structure  $X_0$   $Y_a$   $V_x$ .

76. ii gelasa nangeenda maadooduga mudiya ce travail nous.abl faire NV<sup>al</sup>.DAT XIMPOSS "Nous ne pouvons pas faire ce travail / Ce travail ne peut pas être fait par nous"

### 3.5.2. La corrélation modale

Ces variations dans la représentation des actants sont en relation directe avec les valeurs modales de l'énoncé. Les formes personnelles sont essentiellement celles du déclaratif, le mode usuel de la description et du récit tandis que les formes impersonnelles ont toutes une valeur modale marquée (négative et diverses expressions de la possibilité et du devoir).

3.5.2.1. Au mode déclaratif – i.e. les deux paradigmes fondamentaux T1 (présent/inaccompli) et T2 (passé/accompli) ainsi que les paradigmes moins fréquents du "prospectif" (T3) et du "négatif" personnel (TØ) – les formes personnelles assurent, au moyen de l'accord, la cohésion grammaticale entre trois éléments : le verbe, l'indice et l'actant.

Sur le plan sémantique, le phénomène d'accord est un des moyens d'expression de ce que j'ai appelé (cf. § 2.4) la participation d'une entité, (représentée dans le complexe actant + indice ou dans l'indice seul) à la réalisation du procès dénoté par le lexème verbal. Ce signe de cohésion syntaxique indique que le jugement formulé (assertion, interrogation, mise en doute)

porte sur la co-existence du procès et des actants dépendants dans l'espace temporel défini par le morphème de temps qui les lie – coexistence impossible dans le cas de TØ qui manifeste précisément l'absence d'un espace temporel commun. C'est dans le cadre de cette cohésion syntaxique, visant à la représentation d'un événement "réel" (vécu, supposé, fictif ou concevable selon les propriétés inhérentes ou acquises contextuellement par l'entité représentée dans l'indice) que se manifestent pleinement les hiérarchies catégorielles inhérentes (animé > inanimé) ou propres à la situation décrite (par ex. agent > patient). C'est aussi dans le cadre de cette représentation participative que peut s'exprimer la valeur d'intentionalité, signalant un engagement de la personne sur la validation du procès à la modalité déclarative (T1, T2, T3, TØ), y compris avec des verbes excluant un participant agentif, ex. saavo [mourir + T3 + 1pex] "Nous mourrons / nous avons décidé de mourir".

Lorsque l'actant indicié dans le verbe est un inanimé (3n), la valeur d'intentionalité disparaît, mais subsiste l'idée de participation directe, essentielle à l'existence du procès (ex. 4 koopa bandutu "une colère vint [à la reine]".

Les formes auxiliées construites sur la forme de participe conjonctif (PC) du verbe lexical, suivie d'une forme personnelle de l'auxiliaire ont les mêmes propriétés que les verbes simples personnels (cf. ex. 22, 25, 26, 43).

Dans les formes verbales impersonnelles, sans indice ou à indice figé (négatifs auxiliés, modalités potentiel, possible), on observe, sur le plan morphosyntaxique, outre la disparition de l'élément de cohésion que représente la possibilité d'accord, une dissociation structurelle entre la représentation d'une situation événementielle (le verbe précédé de ses actants) stabilisée par l'emploi d'une forme nominale du verbe (infinitif, ex. 13 : maad.a-, ou forme verbale pronominalisée, ex. bappadu < bar + pa + du [venir+Part.Adj1+sfx. pronom. 3sn] "le fait de venir") et l'expression de ses modalités d'occurrence par un auxiliaire 33 ayant une terminaison spécifique (-aa.ku, ex.13) ou un indice figé (ill.e, mudiy.a, mudad.ara..., ex. 75).

```
77. naa manega bappadille [naa manega bappad(u) + ille]
moi maison.DAT venir.Nég1 moi-à maison-le fait de venir +être-Nég
"Je ne viens pas à la maison"
```

Dans ce cas, la terminaison verbale (du verbe lexical bar-pa]-du comme de l'auxiliaire ill]-e) ne représente aucun participant, mais fournit au lexème verbal la saturation grammaticale qui lui fait défaut et lui donne un statut existentiel, soit comme procès, dans les auxiliaires (ex. mudad.ara aux. de possibilité+T1+3sn, mudiya aux. d'impossibilité, ille aux. de négation), soit comme entité (infinitif (13); dér. pronominalisé (77), éventuellement suivi d'un DATif, cf. 75, 76).

Cette dissociation structurelle a, comme nous l'avons vu, des conséquences importantes sur l'actance. La représentation de la situation événementielle étant nominalisée et dissociée de ses modalités d'occurrence, le marquage actanciel n'obéit plus aux mêmes contraintes de hiérarchie : l'objet inanimé ( $\approx$ Y, A ou Z<sup>Y</sup>) tend à être encodé comme l'actant primaire non marqué, tandis que l'animé pourra être encodé sous des formes très diverses : soit également à l'absolutif (et sera interprété comme un actant X), soit par des marques casuelles qui reflètent plus ou moins directement son rôle sémantique et oriente l'interprétation de l'énoncé : soulignant son rôle passif (ex. DAT d'expérient) ou actif (ABL d'instrument, de cause...). Les actants, qui ne sont plus directement impliqués dans la réalisation du procès, ne sont plus soumis aux contraintes de participation attestant de l'existence réelle, factuelle de l'événement.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> La construction sémantique confirme l'idée de dissociation. L'auxiliaire *mudi* signifie comme verbe libre "finir, se terminer", il exprime donc, en quelque sorte, un état d'achèvement – ce qui est inattendu pour une modalité de possibilité – mais il se construit toujours avec un verbe nominalisé sur un thème d'inaccompli (*aadoodu.ga* et suffixé du DATif qui "dissocie" l'ensemble relationnel verbe+actants, conçu comme un événement visé (valeur de point d'application du DAT), non concomitant de l'achèvement représenté dans l'auxiliaire. La représentation de l'événement est conçue comme pouvant être menée à bien ("se terminer") mais dans un espace temporel différent de l'actuel.

Les quelques verbes simples impersonnels qui existent dans la langue (beekul beeda ("vouloir/ne pas vouloir", idattaral idipile ou idiya "aimer/ne pas aimer", kaane "disparaître" ...) fonctionnent sur le même principe. L'absence d'accord signale une rupture entre l'ensemble actanciel et le verbe; aucune participation au procès n'étant possible, celui-ci se déroule spontanément, de façon incontrôlable, même lorsqu'un actant animé à l'absolutif est présent (ex. nii, formellement un actant X potentiel) et que le radical verbal (idi "saisir") a, par ailleurs, des emplois transitifs réguliers (cf. ex. 12). Dans certains cas, une marque d'actant Y (le relateur RL) vient souligner le rôle passif du premier participant (amana) et écarte tout risque d'ambiguïté:

```
78. nii enaga idatara amana enaga idipile
toi moi.DAT "aimer".3sn lui.RL moi.DAT "aimer".Nég1
"Je t'aime" "Je ne l'aime pas"
```

La notion lexicale apportée par idi est celle de "capturer/captiver" et l'encodage des actants, similaire à celui des états sensoriels (construction SD). L'existence d'un certain processus de captivation est actualisée par une situation mettant en relation un stimulus ( $\approx$ Z/Y) et un expérient (E). La construction garde une trace du sémantisme originel du verbe qui a fini par prendre le sens banal de "Quelqu'un (E) aime quelque chose/quelqu'un ( $\approx$ A/Z/Y)".

Dans les formes impersonnelles des auxiliaires comme des verbes simples, la terminaison figée n'est en corrélation avec aucun actant et n'a donc pas pour fonction de représenter un des termes de l'ensemble relationnel qui l'accompagne. Ses variations, très limitées (positif/négatif, T1/T2) n'ont pour rôle que de déterminer les modalités d'existence du lexème verbal.

Tout comme les noms, la forme verbale impersonnelle bien qu'étant grammaticalement saturée et dotée d'une valeur d'existence (positive ou négative dans ce cas) est inapte à former un énoncé propositif explicite. Elle doit être accompagnée d'un élément externe qui fournit à la fois le terme de la proposition et l'élément référentiel permettant de l'actualiser dans un monde quelconque. Cet élément externe est (au minimum) un nom dans le cas des verbes simples impersonnels et une proposition nominalisée (infinitif, nom verbal, nom verbal+DAT) dans le cas des auxiliaires.

Les propriétés des énoncés verbaux construits sur des formes impersonnelles présentent d'indéniables similitudes avec celles qui caractérisent les phrases non verbales, tant dans les exigences structurelles : nécessaire présence d'un terme référentiel et même valeur exclusivement existentielle de l'élément formellement prédicatif (verbe impersonnel ou auxiliaire) que dans l'encodage morphosyntaxique : même codage du terme référentiel (nom ou proposition verbale nominalisée à l'absolutif ou au datif) et plus généralement : codage explicite du rôle des actants, reposant essentiellement sur la spécification sémantique apportée par les marques casuelles.

Dans la perspective des travaux d'Actances, on peut dire que la triple corrélation entre valeur modale (factuel vs virtuel) – indice pronominal (variable vs figé) – représentation actancielle (hiérarchisée vs. sémantique), dessine au sein de l'énoncé verbal propositif une fracture d'actance, un changement important dans la représentation morphosyntaxique d'une situation donnée.

Dans la perspective ouverte par Stassen, on dira qu'il y emprise ("take over") des stratégies d'encodage caractéristiques des phrases non verbales sur des phrases verbales.

Le basculement d'un modèle verbal vers un modèle nominal semble être conditionné par un choix énonciatif: l'engagement du locuteur, son jugement sur la réalisation (passé, présente ou à venir) effective de l'événement décrit, se traduira par le choix du modèle verbal personnel (déclaratif) et "participatif" tandis qu'une prise de distance par rapport à la réalisation de l'événement s'exprimera par le choix du modèle verbal impersonnel, dérivé du modèle nominal "constatif".

# 4. ESSAI DE SYNTHÈSE SUR LA TYPOLOGIE DES PHRASES EN BADAGA

A l'issue de l'analyse actancielle (§ 2.4), nous avions relevé que selon les critères typologiques de Kibrik le badaga paraissait particulièrement "mixte", présentant des caractéristiques de "langue à sujet" tout autant que de "langue sans sujet". On peut désormais apporter des précisions supplémentaires.

La pertinence des relations grammaticales sujet-objet, répondant au principe d'abstraction (Bossong), ne joue pleinement que dans les phrases verbales comportant une forme verbale finie personnelle (Vpers).

Dans les autres types de phrases : phrases non verbales et phrases verbales avec un verbe invariable (Vimpers) les rôles sémantiques sont encodés de façon plus transparente (Bhat). En d'autres termes, dans ces phrases, la dimension des rôles sémantiques (Kibrik) se substitue à celle des relations grammaticales pour organiser les relations syntaxiques selon le principe de la spécification sémantique (Bossong).

Dans tous les types de phrase, la dimension de la visée communicative ('flow-orientation' de Kibrik), encodée séparément, i.e. par une stratégie non cumulative (ordre des mots, intonation...) se superpose aux deux précédentes et entraîne des réorganisations syntaxiques significatives (extraction, pivot...). Dans la perspective d'une hiérarchisation des dimensions proposée par la typologie de Kibrik, cette dimension, qui est la seule pertinente dans les phrases d'identification stricte, apparaît comme la plus dominante de la syntaxe du badaga.

Les autres dimensions mentionnées, celle de l'ancrage énonciatif – visible dans l'exigence d'un référentiel spatio-temporel et dans le fondement modal de la fracture d'actance – et celle de la référentialité – visible dans le marquage différentiel de l'objet et dans le choix de telle ou telle structure de phrase (prédications existentielle ou de possession par exemple) – semblent intervenir à des niveaux d'organisation différents (logique, catégoriel...)

En définitive, le badaga apparaît bien comme une langue effectivement mixte et présente en outre des combinatoires un peu particulières : visée communicative > relations grammaticales (flow > gr. rel.) et visée communicative > rôles sémantiques (flow > role). Pour comprendre le caractère hétéroclite de la langue, qui ne peut être caractérisée globalement ni de langue "à orientation subjectale" puisque la visée communicative y est dominante, ni de langue "sans sujet" puisque les relations grammaticales gardent une certaine pertinence, il est nécessaire d'enrichir la typologie d'outils conceptuels plus adaptés à la complexité réelle des langues.

Les propositions de Stassen (1997) se révèlent particulièrement utiles et éclairantes pour affiner la typologie des langues. Dans notre étude de l'interaction entre modalité et actance (§ 3), nous avons montré, en nous inspirant de son principe de "take over", que certaines bizarreries dans l'encodage des phrases verbales à modalité marquée (non factuelle) s'expliquaient par l'intrusion de la stratégie d'organisation des phrases nominales dans des phrases verbales, rendant leur configuration actancielle incomptatible avec celle du prototype verbal. Dans son ouvrage, Stassen a relevé et étudié en détail, sous le terme de "switching", un très grand nombre de cas où l'encodage prototypique d'un type de prédication donné alternait avec un (ou plusieurs) encodage(s) prototypique(s) d'un (ou de plusieurs) autre(s) type(s) de prédication. Il en a généralisé le principe et a proposé de rendre compte de ces phénomènes d'extension en termes de compétition entre plusieurs prototypes. A travers la métaphore du "champ de bataille", il suggère de se représenter l'espace typologique d'une langue comme étant structuré autour de plusieurs prototypes qui tentent chacun d'étendre leur domaine d'application au-delà de leur domaine d'origine. Cette approche dynamique de la typologie, qui n'est probablement pas dénuée de réalisme, permet d'équilibrer et de justifier plus finement les relations entre les généralisations (/universaux/invariants) issues de la comparaison des langues et les infinies variations observées dans les langues particulières.

Dans le cas d'une langue mixte comme le badaga, cette perspective typologique incite à identifier les structures fondamentales à partir desquelles se sont développées diverses combinatoires. La méthode que je suggère pour atteindre ce but diffère des procédures habituellement retenues pour établir les prototypes – fondées d'une manière ou d'une autre sur des universaux sémantiques – puisqu'il s'agit dans ce cas de les identifier à l'intérieur d'une seule langue : pour identifier les prototypes de phrase d'une langue, on cherchera à isoler les caractéristiques qui les différencient maximalement les uns des autres.

A partir des analyses précédentes, on définira un ensemble de critères formels, catégoriels et fonctionnels dont les valeurs apparaissent maximalement différentielles. Pour chaque modèle on précisera: F: la forme la plus représentative, E: le principe d'encodage syntaxique le plus distinctif, T: l'importance du paramètre temporel et D: le domaine prototypique du modèle type de phrase. Sur ces critères, il semble possible de distinguer en badaga trois modèles maximalement différents que l'on essaiera de caractériser brièvement.

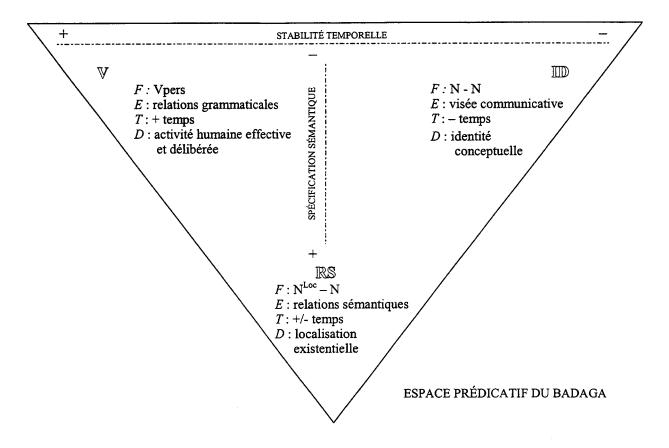
Le modèle verbal  $\mathbb{V}$ : il a pour forme singulière (F) la forme verbale personnelle (Vpers) qui encode de façon synthétique un ensemble de propriétés lexicales, grammaticales et relationnelles, ce que traduit son aptitude à former seule un énoncé complet à évoquer elliptiquement un événement. Son principe d'organisation syntaxique typique (E) est celui des relations grammaticales hiérarchisées et abstraites (sujet). Spécialisé dans la représentation de l'événement, de l'"accidence", il est indissociable de la dimension temporelle (T). Son domaine (D) le plus représentatif est l'expression d'une activité humaine effective et délibérée, la phrase intransitive active (type 'je mange [qqch]'.

NB. pour cette langue, on ne retient pas comme fondamental le prototype de la phrase d'action car il requiert, dans sa formulation explicite, la représentation de l'actant Y, sous la forme d'un nominal extérieur à la forme verbale.

Le modèle nominal d'identification  $\mathbb{D}$ : il a pour forme (F) typique  $\mathbb{N}$  -  $\mathbb{N}$  et se singularise par l'absence de prédicat et une organisation syntaxique (E) dominée par la visée communicative. Il requiert au minimum deux constitutants, sans spécification sémantique de leur relation qui n'est qu'iconique de leur juxtaposition. Spécialisé dans l'expression de vérités générales, il exprime typiquement une relation d'identité entre deux ensembles conceptuels (D) hors de toute considération temporelle (T).

Le modèle relationnel  $\mathbb{RS}$ : sa représentation formelle caractéristique (F)  $N^{Loc}$  - N comporte une marque casuelle de localisation. Son organisation syntaxique se caractérise par la spécification sémantique (E) des relations entre deux constituants nécessairement présents et la tendance analytique (dissociation). Il est plus sensible aux variations temporelles (T) que le précédent, sans toutefois exiger leur expression, ce qui se manifeste par la présence optionnelle d'un verbe. Son domaine (D) privilégié est l'expression d'une localisation existentielle, concrète ou abstraite (expérientielle).

Ces modèles représentent trois pôles dans l'espace prédicatif du badaga que l'on peut structurer en fonction de deux axes, (i) celui de la stabilité temporelle aux deux extrémités duquel on trouve le modèle  $\mathbb V$  et le modèle  $\mathbb D$ , tandis que le modèle  $\mathbb R \mathbb S$  occupe une position intermédiaire et (ii) celui de la spécification sémantique qui va des deux modèles les plus abstractifs  $\mathbb V$  (du point de vue grammatical) et  $\mathbb D$  (du point de vue de l'ancrage énonciatif) vers le modèle le plus spécifiant  $\mathbb R \mathbb S$ . Les prédications verbales polyargumentales se distribuent sur cet axe : l'actant Y "objet", marqué du relateur de "patientif" présente une spécification sémantique supérieure à celle du "principal" l'actant X ou Z "sujet" grammatical du verbal, mais inférieure à celles des autres actants marqués d'un cas ou d'une postposition. Les prédications de caractérisation, encodées de multiples façons, se situent au centre de l'interaction entre les trois modèles.



Dans le fonctionnement réel de la langue, l'existence de ces trois "modèles" n'est guère visible. Comme nous l'avons montré dans l'étude des variations et des extensions des types de prédication, il existe entre eux une interaction importante qui vient brouiller les données (verbalisation du modèle nominal dans le cas des impersonnels ou marquage casuel de l'agent dans une proposition nominalisée). La construction à "sujet au datif " n'est qu'un cas particulier de l'interaction entre le modèle  $\mathbb D$  (thématisation de l'expérient) et le modèle  $\mathbb R S$  (spécification sémantique du siège de la sensation) auquel s'ajoute éventuellement celle du modèle  $\mathbb V$  (introduction de la dimension temporelle).

Réduire la description syntaxique aux termes de sujet et prédicat masque cette hétérogénéité fondamentale. La tendance à privilégier une structure syntaxique minimale binaire — qui se vérifie en badaga — relève quant à elle d'autres contraintes : la contrainte logique qui favorise l'expression linguistique des deux termes de la proposition (terme — prédicat ou indice — verbe) et l'exigence d'actualisation, la nécessité d'insérer la prédication dans des coordonnées spatio-temporelles, qui exige en badaga l'expression d'un "référentiel" (terme nominal, indice personnel, terme ou proposition explicitement "circonstanciels", HYP, LOC, DAT...), bien qu'une situation d'énonciation ou un contexte explicite puissent lever ces contraintes. Le lexème verbal en revanche requiert toujours dans cette langue une certaine saturation grammaticale, qui peut être subjectale (indice) ou modale (nominale INF, NVbal..., verbale HYP, IMPÉRATIF .... ou autre PADV...). Ces trois contraintes, logique, référentielle et grammaticale —trois facettes du "sujet" — peuvent avoir un exprimant commun: l'indice personnel, mais elles peuvent également avoir des expressions distinctes et il est méthodologiquement important de les considérer séparément.

# RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABBI, A., 1991, "Identity Crisis of Dative Subjects and Experiencer Nominals in Indian Languages", *International Journal of Dravidian Linguistics* XX.1, p. 1-50.
- BHASKARARAO, P., 1998, "Gadaba" in S.B. Steever (ed.) The Dravidian Languages, London-New York, Routledge, p. 328-355.
- BHAT, D.N.S., 1991, Grammatical Relations. The evidence against their necessity and universality, London-New York, Routledge.
- BOSSONG, G., 1998, "Le marquage de l'expérient dans les langues d'Europe" in J. Feuillet (ed.) Actance et Valence dans les langues d'Europe, Berlin-New York, Mouton de Gruyter, p. 259-294.
- COMRIE, B., 1978, "Ergativity", in W. Lehmann, Syntactic typology, Austin, University of Texas Press, p. 329-94.
- DIXON, R.M.W, 1994, Ergativity, Cambridge University Press.
- FRANÇOIS, J. (sous la dir. de), 1996, La sémantique des relations actancielles à travers les langues. Scolia 7.
- GIL, D., 1994, "The structure of Riau Indonesian", Nordic Journal of Linguistics 17, p. 179-200.
- HENGEVELD, K., 1992, Non-verbal predication.
- KEENAN, E., 1976, "Towards a universal definition of "subject" in C.N. Li (éd.), Subject and topic, New York-San Francisco-ondon, Academic Press, p. 303-33.
- KIBRIK, A.E., 1997, "Beyond subject and object: toward a comprehensive relational typology". Linguistic Typology 1-3, p. 279-346.
- —, 2001, "Subject-oriented vs subjectless languages" in M. Haspelmath (ed.), Language typology and universals: an international handbook, Berlin, Walter de Gruyter. p.1413-1423.
- LAUNEY, M., 1994, Une grammaire omniprédicative, CNRS Editions, Paris.
- -, 1994, L'actance. PUF, Paris.
- LAZARD, G., 1997, compte rendu de Ergativity de R.M.W. Dixon. Linguistic Typology 1-2, p. 243-268.
- —, 1998, "Définition des actants", in J. Feuillet (ed.), Actance et Valence dans les langues d'Europe, Berlin-New York, Mouton de Gruyter, p.11-146.
- LI, C.N.et THOMPSON, S., 1976, "Subject and topic: a new typology of languages", in C.N. Li (éd.) Subject and topic, New York-San Francisco-London, Academic Press, p. 457-89.
- MASICA, C., 1976, Defining a linguistic area: South Asia, Chicago, the University of Chicago Press.
- MURUGAIYAN, A., 1997, "Posséder et éprouver en tamoul", Faits de langues 10, p. 193-200.
- —, 1999, De l'agent affecté à l'expérient en tamoul, Cahiers de linguistique de l'INALCO ½, Paris, INALCO, p. 147-160.
- PILOT-RAICHOOR, C., 1994 "L'objet en badaga", Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, tome LXXXIX/1, p.359-397
- —, 1997. "Le zéro négatif dans les conjugaisons dravidiennes", Faits de langues 10, p. 77-112.
- RAGHUNATHAN, V. & PATNAIK, B.N., 1995 "On some uncharacteristic properties of the Tamil anaphor tan: an explanation", International Journal of Dravidian Linguistics XXIV/2, p. 82-89.
- STASSEN, L., 1997, Intransitive Predication, Oxford, Clarendon Press.
- SEILER, H., 1997, "Localisation et prédication : grec ancien et langues diverses", in C. Fuchs et S. Robert, Diversité des langues et représentations cognitives, Gap-Paris, Ophrys.
- SRIDHAR, S.N., 1979, "Dative subjects and the notion of subject", Lingua 49, p. 99-15.
- STEEVER, S.B. (ed.), 1998, The Dravidian Languages, London-New York, Routledge.
- VERMA, M.K. (ed.), 1976, The notion of subject in South Asian Languages, Madison, University of Wisconsin.
- VERMA, M.K. & MOHANAN, K.P. (eds.), 1990, Experiencer subjects in south Asian Languages. Standford, The Standford Linguistic Association.